



50

FICHES ACTION
POUR LA MOBILITÉ
DE VOTRE
ENTREPRISE

Cette brochure a été réalisée par la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises avec le soutien rédactionnel de la société Espaces-Mobilités.

Editeur responsable :

Olivier de Wasseige, rue de Rodeuhaie, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

Rédacteurs :

Lucie Castaigne, Diego Eggermont, Benoît Minet, Béatrice Schobbens, Guillaume Servonnat, Colette Pierard et Xavier Tackoen

Mise en page : Guillaume Servonnat et Xavier Tackoen

Photo page de garde : Francesco Cantone / Shutterstock.com

Version de **Septembre 2019**



INTRODUCTION

La mobilité est devenue un enjeu majeur pour la Wallonie, ses entreprises et ses citoyens. Il s'agit d'un élément vital pour permettre à chacun de rejoindre son lieu de travail, de rencontrer des clients, de trouver un emploi ou d'acheminer des marchandises. La croissance globale du trafic automobile a des répercussions importantes sur l'efficacité de nos entreprises et sur leur compétitivité. Les perspectives en la matière ne sont pas à l'amélioration et réclament donc la plus grande attention de la part des autorités publiques et des employeurs.

État des lieux de la mobilité en Wallonie

La voiture reste incontestablement le mode de transport principal pour les déplacements domicile-travail et professionnels. C'est ce qui ressortait de la dernière édition du Diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail réalisée entre juillet 2017 et janvier 2018. Ce diagnostic se base sur un questionnaire que tous les employeurs, privés ou publics, comptant au moins 100 travailleurs ont dû remplir, pour chacune de leurs unités d'au moins 30 personnes. Cela représente près de 4.000 entreprises où travaillent plus de 1,5 million de personnes en Belgique, soit 1/3 des employés.

Au niveau belge

- La proportion de déplacements en voiture se stabilise, même si ce mode de transport reste majoritaire (65 %).
- Le vélo conquiert de plus en plus de navetteurs, mais avec de grandes disparités entre les différentes régions du pays.

Au niveau de la Wallonie

- Les cyclistes sont peu nombreux (1,6 %) comparativement à la Flandre (17,0 %) et à Bruxelles (4,4 %) ;
- La proportion de covoitureurs en Wallonie (3,1 %) est légèrement supérieure à celle de la Flandre (2,5 %), mais est en diminution comme partout en Belgique ;
- Le transport public est peu utilisé (4 % pour le train et 4,1 % pour les bus, tram et métro) ;
- La voiture reste la norme (83,3 %) avec une croissance de 3,6 % entre 2005 et 2017 ;
- Le télétravail gagne du terrain au niveau belge (+ 39 % depuis 2014) ;
- Il y a de plus en plus d'employeurs qui prennent des mesures en faveur de la mobilité durable. Les problèmes de mobilité mentionnés par les employeurs dépendent fortement de leur localisation.

		2005	2014	2017
	Voiture (conducteur)	80,4%	81,7%	83,3%
	Transport public (hors train)	3,6%	4,0%	4,1%
	Train	4,4%	5,0%	4,0%
	Covoiturage	5,2%	3,4%	3,1%
	Marche	3,2%	3,1%	2,8%
	Vélo	1,3%	1,5%	1,6%
	Moto	1,5%	1,0%	0,9%
	Transport organisé par l'entreprise	0,5%	0,4%	0,2%

Évolution de la part modale en Wallonie (2005-2017) - Source : Enquête fédérale des déplacements domicile-travail 2017

INTRODUCTION

Evolution de l'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail

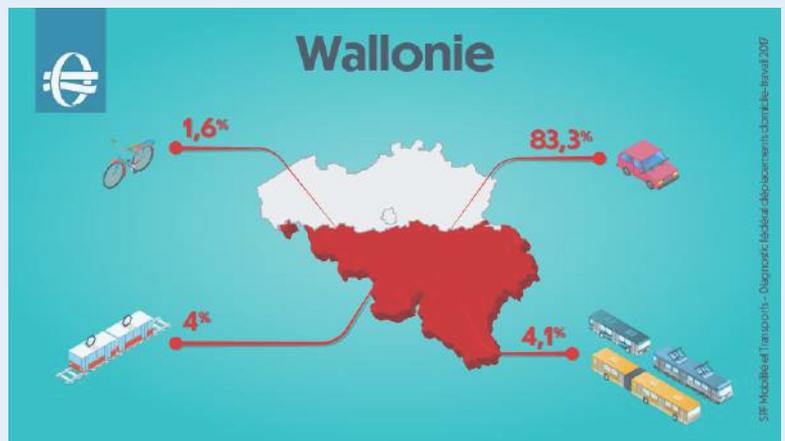
(mode principal - 2015/2018)

Flandre	-1,6%
Bruxelles	-19,9%
Wallonie	+ 4,2%

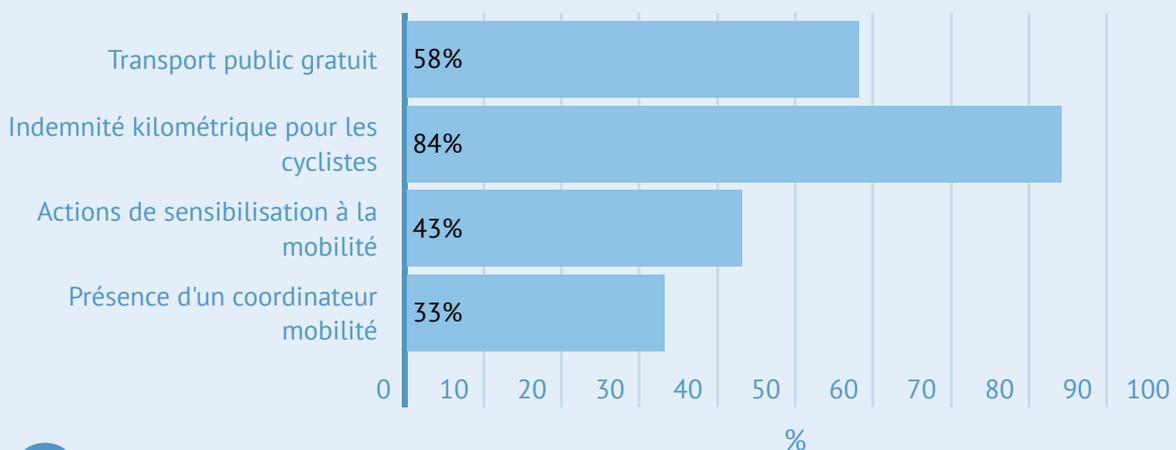


Part modale dans les déplacements domicile-travail en Wallonie (mode principal)

	83,3%
	4,1%
	4%
	3,1%
	2,8%
	1,6%
	0,9%
	0,2%



Part des travailleurs concernés par la mesure



Plus d'informations sur le [diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail](#).

INTRODUCTION

Une croissance qui n'est pas sans conséquence

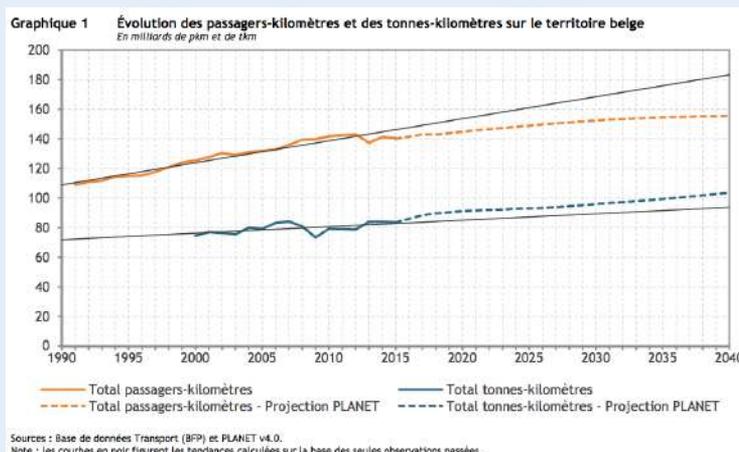
Le Bureau fédéral du Plan a publié en janvier 2019 ses prévisions sur la demande de transport en Belgique à l'horizon 2040, à politique inchangée.

Vers une saturation de la demande pour le transport de personnes

- En ce qui concerne la répartition modale des déplacements, peu d'évolutions sont prévues : la voiture resterait de loin le mode de transport principal, avec une part supérieure à 80 %.
- L'augmentation de la richesse par habitant devrait favoriser et intensifier les déplacements pour les loisirs. Inévitablement cette évolution devrait impacter les trajets domicile-travail et professionnels.
- Selon les projections, la demande de transport de personnes va continuer à augmenter, puis elle se stabilisera à 10 % au dessus de son niveau de 2015, ce qui correspond au plafond de saturation. Cette hausse s'expliquerait essentiellement par la croissance démographique.

Une croissance toujours plus forte pour le transport de marchandises

- Tirée par les échanges internationaux, la demande de transport de marchandises devrait augmenter plus rapidement que pour le transport de personnes.
- Ce dynamisme s'explique par la présence en Belgique de grands ports maritimes et d'infrastructures bien connectées au niveau international.
- Si le transport ferroviaire et fluvial croît plus rapidement que le transport routier (dont la part diminue à l'horizon 2040), ce dernier demeurerait toutefois et de loin le plus utilisé pour le transport de marchandises, avec une part supérieure à 75 % en 2040.



Vers une saturation des réseaux

La croissance du transport routier de personnes et de marchandises conduira à une augmentation du trafic qui, sans nouvelles mesures, entraînera une diminution des vitesses sur le réseau routier par effet de congestion. Cette baisse sera marquée inégalement sur le territoire, les grandes agglomérations seront en effet les plus impactées. Entre 2015 et 2040, les émissions de gaz à effet de serre devraient augmenter légèrement tandis que les émissions de



Plus [d'informations](#) sur les perspectives 2040 du Bureau fédéral du Plan.

INTRODUCTION

Une Cellule Mobilité à votre service

Fruit d'un partenariat entre la Wallonie et l'Union Wallonne des Entreprises, la Cellule Mobilité guide depuis 2002 les sociétés privées et les parcs d'activité économique dans leurs réflexions, démarches et actions relatives à la gestion durable de leur mobilité. Sur le plan du transport des marchandises, la Cellule assure principalement un rôle de veille informative et d'animation d'un réseau d'échanges.

La Cellule Mobilité de l'UWE s'adresse principalement aux entreprises privées situées en Wallonie (qu'elles soient membres de l'UWE ou non) désireuses d'améliorer leur gestion de la mobilité.

Concrètement, la **Cellule Mobilité** :

-  Répond à toutes les questions liées à la mobilité des personnes ou au transport des marchandises ;
-  Réalise des Bilans Mobilité pour les entreprises situées en Wallonie
-  Crée et diffuse des outils pratiques adaptés aux besoins des entreprises
-  Organise des séances d'information et des colloques sur divers thèmes touchant à la mobilité
-  Coordonne des actions de sensibilisation au sein des entreprises
-  Gère le Réseau des Mobility Managers et anime la formation pour Mobility Managers avec le SPW
-  Pilote l'opération "Tous vélo-actifs" pour créer une véritable culture d'entreprise en faveur des deux-roues
-  Diffuse de l'information récente sur la mobilité à travers sa page LinkedIn, son compte Twitter ou encore sa chaîne YouTube

Une brochure pleine de ressources

La présente brochure se veut complète et pratique à utiliser grâce à son format didactique et son approche par fiche.

Néanmoins, une entreprise n'étant pas l'autre - chacune différant par sa taille, ses activités, sa localisation, sa culture et le profil de son personnel - il est nécessaire d'aborder la question de la mobilité tout en nuance et de proposer des pistes concrètes. En outre, seul un ensemble de mesures coordonnées peut avoir un impact réel sur la manière dont les personnes se déplacent et la façon dont les marchandises sont transportées.

Cette brochure est le fruit d'une analyse poussée des nombreux leviers qui sous-tendent une politique de mobilité en entreprise. Elle a pour ambition d'aider les gestionnaires de mobilité dans leurs réflexions stratégiques, mais également dans leurs démarches opérationnelles.

INTRODUCTION

Un contenu structuré pour orienter

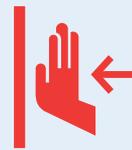
Le contenu de cette brochure se divise en 5 piliers qui fondent l'action du Mobility Manager et qui permettent tant d'initier que de consolider une politique de mobilité en entreprise. Cette structure permet de bien cerner les différents enjeux et de cibler les actions nécessaires à tous les niveaux. Cet outil se veut aussi un répertoire des acteurs qui peuvent vous accompagner dans la mise en place d'une mobilité active au sein de votre entreprise et référence les opérateurs de solutions de mobilité avec une approche Business to Business (B2B).



Gestion



Services



Activation



Communication



Infrastructures

Ces 5 piliers couvrent l'ensemble des facettes de la gestion de la mobilité en entreprise :

- **Gestion** : ce pilier traite de la mise en place d'un groupe mobilité au sein d'une entreprise ou de la création du poste de Mobility Manager, mais également des différents outils de gestion pour développer une stratégie de mobilité, monitorer les actions et gérer les aspects financiers liés aux déplacements du personnel.
- **Communication** : ce pilier concerne l'ensemble des dispositifs à mettre en œuvre pour communiquer autour de la politique de mobilité et faire connaître les actions et les services à disposition du personnel.
- **Infrastructures** : ce pilier aborde la manière de faire évoluer les bâtiments et l'espace public aux abords de l'entreprise pour faciliter le recours à de multiples modes de déplacement.
- **Services** : ce pilier détaille les différents types de services de mobilité qui peuvent être mis en œuvre par une entreprise en gestion propre ou au travers de partenariats et/ou contrats avec des opérateurs de mobilité.
- **Activation** : ce dernier pilier concerne les actions de sensibilisation et d'expérimentation à déployer pour activer de manière accélérée le changement de comportement en matière de mobilité.

Pour chacun de ces piliers, des actions sont proposées. Chacune de celles-ci est remise dans un contexte global et reprend des chiffres clés pour appuyer son importance. Des mesures concrètes sont proposées de même que des ordres de grandeur budgétaire et des personnes de contact pour faciliter la mise en œuvre.

TABLE DES MATIÈRES



Gestion

G1	Stratégie de mobilité
G2	Formation des Mobility Managers
G3	Fonction de Mobility Manager
G4	Outils de diagnostic
G5	Plan de livraisons d'entreprise
G6	Outils de gestion financière
G7	Abonnements de transport public
G8	Indemnités covoiturage
G9	Indemnités vélo
G10	Solutions de paiement
G11	Réseau des Mobility Managers
G12	Ambassadeurs
G13	Partenariats
G14	Concertation
G15	Tableau de bord



Communication

C1	Portail web
C2	Réseaux sociaux
C3	Infographie
C4	Supports de communication
C5	Événements et incidents
C6	Fiche d'accessibilité multimodale
C7	Signalétique physique
C8	Signalétique digitale
C9	Communication externe et image de l'entreprise

TABLE DES MATIÈRES



Services

S1	Vélo d'entreprise
S2	Micromobilité
S3	Transport public
S4	Navette et bus-bureaux
S5	Transport à la demande
S6	Covoiturage
S7	Autopartage et flotte de voitures partagées
S8	Télétravail
S9	Voiture de société
S10	Applications de mobilité



Infrastructures

I1	Chemins piétons
I2	Itinéraires cyclables
I3	Stationnement vélo
I4	Stationnement automobile
I5	Bornes de recharge pour voitures électriques
I6	Accessibilité PMR



Activation

A1	Quiz mobilité
A2	Speed dating
A3	Sécurité routière
A4	Visite multimodale
A5	Test et expérimentation
A6	Gaming
A7	Coaching
A8	Welcome pack
A9	Action santé
A10	Challenge photo
A11	Rewarding
A12	Tous vélo-actifs

GESTION

Type something





Gestion

EN UN COUP D'ŒIL

La section **GESTION** vise à donner à l'entreprise un aperçu de l'ensemble des outils permettant de développer une stratégie de mobilité, de disposer des ressources humaines, financières et techniques pour la mettre en oeuvre et de se doter d'outils de gestion et de reporting. Elle s'intéresse également à la manière dont l'entreprise pourra interagir tant en interne avec ses organes de gestion que vis-à-vis d'interlocuteurs externes.

G1 - Stratégie de mobilité



Connaître

G2 - Formation des Mobility Managers

G3 - Fonction de Mobility Manager

G4 - Outils de diagnostic

G5 - Plan de livraisons d'entreprise



Gérer

G6 - Outils de gestion financière



G7 - Abonnements de transport public



G8 - Indemnités de covoiturage



G9 - Indemnités vélo



G10 - Solutions de paiement



Collaborer

G11 - Réseau des Mobility Managers

G12 - Ambassadeurs

G13 - Partenariats

G14 - Concertation



G15 - Tableau de bord

STRATÉGIE

de mobilité



13 %

des entreprises belges de plus de 100 personnes disposent d'un plan d'action multimodal pour gérer la mobilité de leurs employés.



Témoignage

"A l'occasion du déménagement de notre siège central, nous avons élaboré une stratégie de mobilité avec le soutien de l'UWE. Grâce à son expertise technique et à sa connaissance de la mobilité de nombreuses entreprises, la Cellule Mobilité de l'UWE nous a conseillé et nous a fourni de nombreuses idées pour améliorer notre mobilité au sens large. En pratique, leur collaboration a également permis de créer des liens avec d'autres acteurs de la mobilité."

Laetitia PURNELLE

Social & Legal Advisor - CBC Banque

CONCEPT

La définition d'une stratégie de mobilité prend le plus souvent la forme d'un plan de déplacements d'entreprise (PDE). Celui-ci consiste en l'étude, la mise en œuvre et le suivi, au niveau d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, de mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité de cette ou de ces entreprise(s). Le PDE est une démarche cyclique, qui doit rester dynamique. Il est bien plus une composante permanente d'optimisation des processus et des coûts de l'entreprise qu'une solution temporaire à ses problèmes de mobilité.

Un plan de déplacements peut concerner différents types de déplacements :

- déplacements domicile-travail
- déplacements des visiteurs et clients/patients
- déplacements professionnels en cours de journée
- déplacements des fournisseurs/livreurs
- déplacements "de loisirs" sur les pauses : balade, aller manger, sport...

OBJECTIFS

Les entreprises qui se lancent dans la réalisation d'un PDE le font généralement pour répondre à un problème spécifique comme le manque d'emplacements de stationnement. Un déménagement qui va modifier les habitudes du personnel, des travaux qui rendent difficile l'accès à l'entreprise ou encore la création d'un département impliquant l'arrivée de nouveaux travailleurs sont autant de raisons pour envisager l'élaboration de ce type d'outil.

Il n'est pas nécessaire qu'une entreprise éprouve des problèmes aigus de mobilité pour se lancer dans la réalisation d'une vision stratégique, car toutes les perspectives en matière de transport montrent qu'il y a lieu d'anticiper les choses pour préserver l'accessibilité de nos lieux d'emplois. De plus, il est toujours utile de se poser au minimum la question de la pertinence d'une réflexion en matière de mobilité et de la mise en œuvre de mesures légères voire plus fondamentales. Enfin, une telle démarche peut avoir des effets positifs sur la gestion interne, mais également sur l'image de marque de l'entreprise, élément essentiel pour attirer de futurs travailleurs.

STRATÉGIE

de mobilité



Témoignage

"Conscient des nombreux paramètres définissant la mobilité d'un travailleur (horaire, localisation géographique, situation de famille...), notre stratégie consiste à agir transversalement sur tous les domaines, tous les modes et, surtout à communiquer périodiquement sur les initiatives en place."

Martin COPPE

**Manager Facilities -
GlaxoSmithKline**

La stratégie de mobilité de GSK



Source : GSK



Source : GSK

BÉNÉFICES

Développer une stratégie de mobilité cohérente et réfléchie génère de nombreux bénéfices tant pour l'entreprise, son personnel et ses clients que pour la collectivité.



Pour l'entreprise

- Maîtrise des coûts de déplacements
- Diminution de l'absentéisme et des incapacités de travail
- Renforcement de l'image de marque
- Plus grande attractivité pour de nouveaux collaborateurs
- Anticipation des futures réglementations



Pour les travailleurs

- Diminution des frais de transport
- Amélioration du confort des déplacements (temps, stress, fatigue)
- Meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Renforcement de l'esprit d'équipe
- Augmentation de l'activité physique



Pour les clients et fournisseurs

- Meilleure accessibilité
- Diminution des pertes de temps
- Pérennisation de la relation client et fournisseur
- Effet d'entraînement pour instaurer des mesures dans d'autres entreprises
- Gains de productivité



Pour la collectivité

- Réduction des besoins de déplacements
- Meilleure efficacité énergétique
- Diminution de l'empreinte environnementale
- Impacts positifs sur la santé de la population et réduction des coûts de la sécurité sociale
- Meilleur équilibre budgétaire
- Diminution de la congestion routière

STRATÉGIE

de mobilité

ÉTAPES À SUIVRE

1	Préparation du projet	Avant d'entamer le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de déplacements d'entreprise, il importe de bien décrire les objectifs de la « mission » à accomplir. Il est recommandé de préparer un document de travail dans lequel ces objectifs sont explicités.
2	Comité de suivi	Dès le départ, il convient d'identifier les différents partenaires qui seront impliqués dans le projet. Ces partenaires potentiels seront contactés et un comité de suivi du projet sera mis en place.
3	Profil d'accessibilité	L'analyse du profil d'accessibilité correspond à l'analyse quantitative et qualitative de l'accessibilité du site par chaque mode de transport, à l'analyse de l'infrastructure (autour) du site (stationnements notamment) et à l'analyse de tous les aspects propres à l'entreprise influençant la mobilité des personnes et les livraisons. Une distinction doit être faite entre les éléments sur lesquels l'entreprise a un pouvoir d'action direct et ceux qui demandent une sollicitation des instances publiques.
4	Profil de mobilité du personnel	Une analyse des déplacements générés par l'entreprise sera réalisée. Cette analyse se basera - autant que possible - sur des données disponibles (nombre et origine des travailleurs, remboursement des transports publics...) et sera, le cas échéant, complétée par une enquête réalisée auprès des membres du personnel et des visiteurs.
5	Élaboration du plan d'action	Une réflexion sera ensuite menée sur les mesures à adopter pour optimiser les déplacements générés par l'activité de l'entreprise. Les mesures envisagées seront évaluées en termes de coûts et bénéfices (efficacité) afin de pouvoir sélectionner celles qui seront appliquées en fonction des objectifs et du budget disponible. Des priorités seront fixées et la mise en œuvre des actions sera planifiée dans le temps.
6	Mise en place et suivi du plan	Durant toute cette phase, les propositions étudiées et acceptées lors de l'étape précédente seront lancées et mises en œuvre. Elles pourront être corrigées si nécessaire. À ce stade, la présence d'un Mobility Manager constitue un des facteurs de succès du plan.
7	Évaluation du plan de déplacement	Dès le lancement des premières mesures du plan, il faudra régulièrement évaluer leurs retombées en termes de transfert modal et d'utilisation des services proposés. Ces évaluations peuvent conduire à revoir et réorienter certaines des mesures préconisées au départ.



FORMATION

des Mobility Managers

Public cible

La formation s'adresse à toutes les personnes qui, au sein d'une entreprise privée ou publique, s'intéressent aux questions de mobilité et, en priorité, à celles qui gèrent cette thématique.

Témoignage

"La formation de Mobility Manager m'a permis de prendre conscience de l'importance des enjeux liés à la mobilité. Elle m'a donné une méthode et les outils nécessaires à l'application de solutions adaptées à notre situation professionnelle. Les contacts noués lors de cette formation permettent un échange régulier d'informations utiles."

Frédéric BASTIN

Fleet Manager - Galère sa



Source : UWE

CONCEPT

La Cellule Mobilité de l'UWE et le Service Public de Wallonie organisent depuis 2016 une formation pour les personnes appelées à travailler dans leur entreprise sur les questions de mobilité. Alternant plages théoriques et mises en pratique, la formation aborde toutes les matières nécessaires à la réalisation globale d'une politique de mobilité en entreprise.

OBJECTIFS

	Le transfert de connaissances en matière de gestion de la mobilité
	L'accès à de bonnes pratiques
	L'expérimentation de solutions de mobilité
	La création d'un réseau d'acteurs

PROGRAMME

Le programme se compose de 6 journées de formation données au Service Public de Wallonie à Namur ou en entreprise. **La participation est gratuite.**

1	Mise en contexte et visite de terrain sur le thème de l'intermodalité
2	Gestion de projet – Analyse préalable au plan de mobilité. Évaluation et exercices pratiques
3	Différentes mesures possibles – Partie 1: les modes actifs, les transports collectifs, les new ways of working
4	Différentes mesures possibles – Partie 2: le covoiturage, la voiture autrement, la sécurité routière
5	Communication et sensibilisation
6	Atelier pratique « Au travail ! »

G3

Gestion

FONCTION de Mobility Manager

 18 %

des entreprises de plus de 100 personnes ont un Mobility Manager. Cela concerne 24 % des travailleurs des grandes entreprises en Wallonie.

Profil type

- Ressources humaines
- Facility / Gestion des bâtiments
- Prévention et sécurité
- Responsabilité sociétale des entreprises
- Fleet manager

Une fonction vivement recommandée

Quelle que soit leur taille, les entreprises wallonnes n'ont pas l'obligation de nommer un Mobility Manager. Cette mesure est vivement conseillée, car on observe une corrélation entre la présence d'un Mobility Manager dans une entreprise et le nombre plus important d'utilisateurs d'alternatives à la voiture.

CONCEPT

La fonction de Mobility Manager (Coordinateur de mobilité) est récente dans l'entreprise, les pionniers ayant démarré leurs activités au début des années 2000. Aujourd'hui, la fonction prend de l'importance, les entreprises étant de plus en plus conscientes de l'intérêt de pouvoir s'appuyer sur un collaborateur qui dispose d'une bonne connaissance dans cette thématique complexe et en pleine évolution.

En effet, dans le dernier diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail de 2017, on observe que la fonction de Mobility Manager est de plus en plus présente dans les entreprises. On ne recense toutefois à l'heure actuelle que 18 % d'entreprises de plus de 100 personnes qui disposent d'un coordinateur mobilité. Il est pourtant fondamental qu'une personne en interne soit chargée d'établir un diagnostic et prenne en charge la problématique de la mobilité, suscite des échanges entre l'employeur et ses travailleurs, dynamise le processus et active des leviers de manière transversale au sein de la société.

OBJECTIFS

Les missions d'un Mobility Manager sont très variées et résolument transversales ; son rôle étant d'élaborer une stratégie sur le long terme, mais aussi de la mettre en œuvre avec l'ensemble des départements et des personnes-ressources concernées.

Le rôle du Mobility Manager consiste à gérer deux processus en parallèle : le **processus technique** doit permettre la mise en œuvre concrète des mesures sur la base des objectifs fixés, tandis que le **processus communicationnel** entend jouer le rôle de chambre de résonance pour garantir la prise en compte de la réalité de l'entreprise de même que la consultation des parties prenantes. La fonction de Mobility Manager s'apparente à celle d'un équilibriste qui doit sans cesse naviguer entre ces deux disciplines, ce qui requiert des compétences techniques et de gestion, mais également une grande aptitude à la communication et aux relations humaines.

Actions similaires →

G1

G2

G11

G13

G14

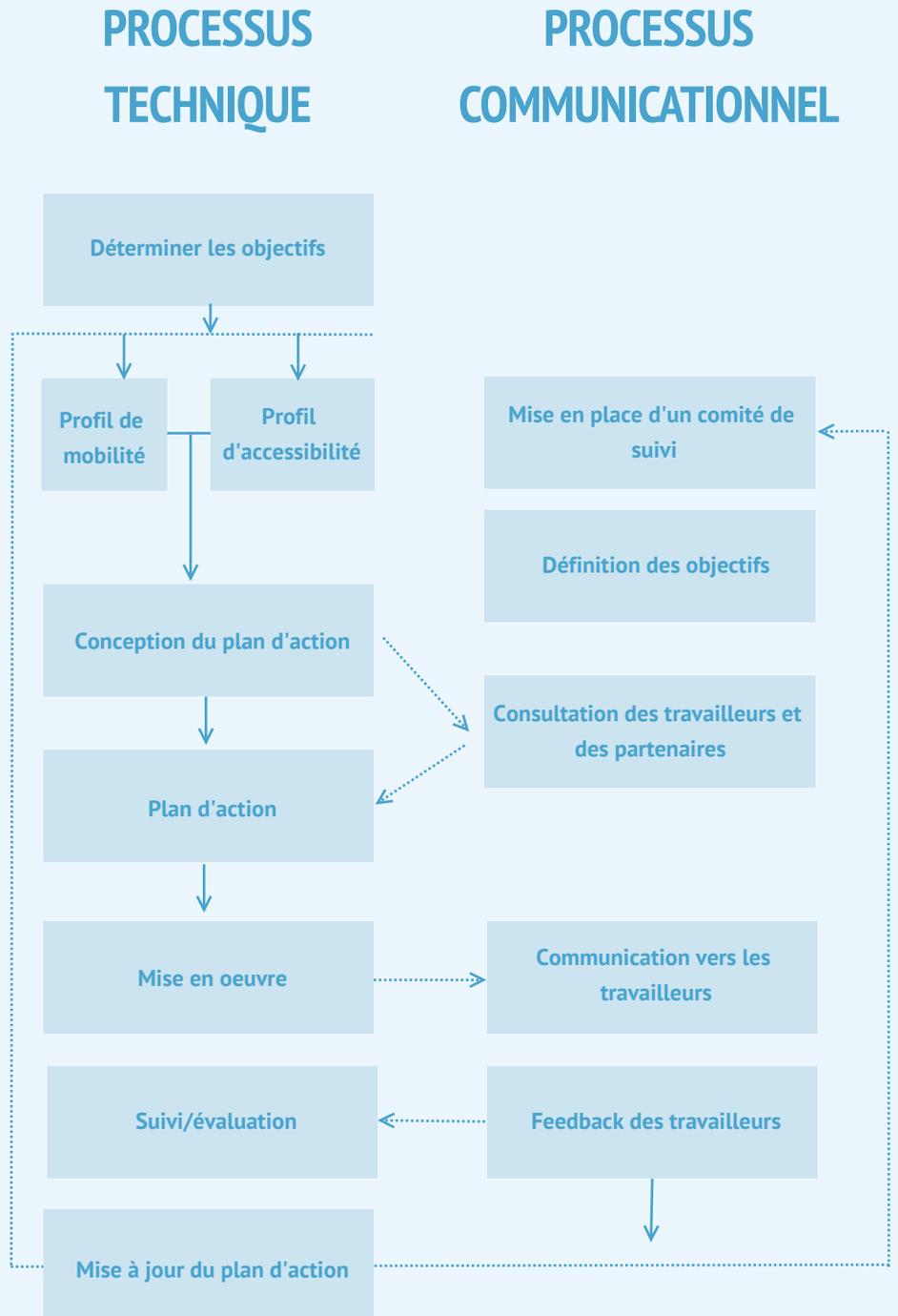
FONCTION

de Mobility Manager



Les 10 commandements

1. Un projet clair avec une vision affichée
2. Un *job description* à la hauteur des enjeux
3. Une place à prendre au cœur de l'entreprise
4. Un rôle d'exemplarité
5. Une grande capacité d'écoute
6. Une force de conviction
7. Une propension à se former en continu et à rester curieux
8. Un budget adéquat et ambitieux
9. Des soutiens en interne pour garder le cap
10. Une persévérance à toute épreuve



Source: Traject

OUTILS

de diagnostic



Rapport personnalisé

À côté du Bilan Mobilité de l'UWE, le SPF Mobilité donne aussi la possibilité aux entreprises qui ont répondu au diagnostic sur les déplacements domicile-travail de réaliser un rapport personnalisé via son outil [MobiEnquete](#).



Outils d'enquête

- Google Forms
- Survey Monkey
- TypeForm
- Mailchimp



Témoignage

"Le Bilan mobilité nous a ouvert les yeux sur notre situation actuelle et les pistes d'évolution possible pour notre entreprise. Une première étape a été notre participation à la Semaine de la Mobilité qui a rencontré un énorme succès. Malgré notre situation géographique très éloignée des transports en commun, nous avons pu mettre en place des solutions comme par exemple favoriser le covoiturage et les déplacements en vélo (via l'indemnité kilométrique vélo attractive)."

Sébastien BEKE

**Responsable environnement -
Voestalpine Böhler Welding
Belgium s.a.**

BILAN MOBILITÉ

La Cellule Mobilité de l'UWE propose gratuitement la réalisation d'un **Bilan Mobilité** sur la situation de la gestion de la mobilité au sein de l'entreprise. Pour l'entreprise concernée, la réalisation du Bilan ne prend pas beaucoup de temps ; il suffit de deux rendez-vous : l'un pour collecter les données et effectuer une visite de terrain ; l'autre pour la remise du Bilan et l'explication des résultats. N'étant pas un bureau d'étude, la Cellule Mobilité ne peut aller au-delà de sa mission d'impulsion. Le Bilan Mobilité se limite donc volontairement à une « photographie » de la situation actuelle de l'entreprise et comporte les éléments suivants :

- Profil d'activité de l'entreprise
- Profil d'accessibilité de l'entreprise
- Profil de mobilité des travailleurs
- Potentiel de report modal
- Recommandations

ENQUÊTES

Dans certains cas, il sera utile de réaliser une enquête auprès du personnel, mais **il faut se méfier des enquêtes à répétition**. Celles-ci prennent beaucoup d'énergie pour un résultat souvent partiel et vous risquez de perdre une occasion de communiquer qui aurait pu être axée sur une action plus concrète. De plus, la réalisation d'une enquête crée souvent des attentes qui peuvent engendrer des frustration si elles ne sont pas par la suite rencontrées.

Des informations très utiles sont déjà disponibles suite à la réalisation de l'enquête fédérale (pour les entreprises de plus de 100 personnes) sur les déplacements domicile-travail. Pour les PME, il est conseillé de travailler avec les données issues des ressources humaines ou disponibles en interne.

Si vous choisissez malgré tout de réaliser une enquête, toute une série d'outils en ligne, gratuits ou peu onéreux, est disponible. Des exemples de questionnaire peuvent être demandés auprès de la [Cellule Mobilité](#).

OUTILS

de diagnostic



Outils de monitoring

- *Bike Citizens*
- *Google Maps Timeline*
- *Mobi-lise*
- *TravelVU*



Le respect du RGPD

Le Règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) est d'application depuis mai 2018. Il définit les obligations à respecter dans le traitement des données personnelles.

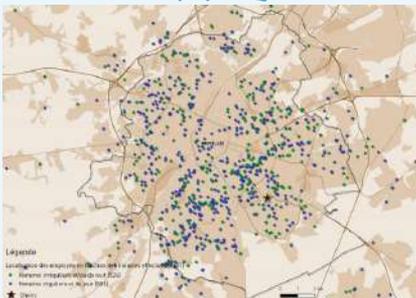
Pour toute enquête ou toute action ayant un lien avec la gestion de données personnelles, il est nécessaire de consulter le responsable de la protection des données au sein de l'entreprise.

Digital Wallonia a établi un [guide](#) reprenant les 8 obligations à respecter pour les entreprises wallonnes.

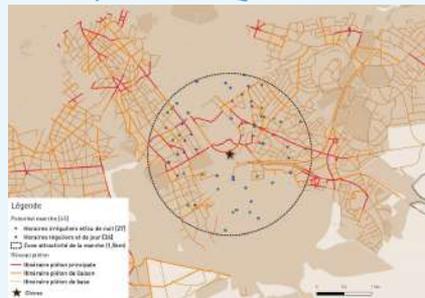
MONITORING DES DÉPLACEMENTS

Le taux de possession élevé de dispositifs mobiles (GPS, smartphones, etc.) combiné à l'évolution des technologies de géolocalisation laisse entrevoir de réelles perspectives de monitorer les déplacements à l'échelle de l'entreprise. Ceci nécessite bien évidemment de respecter scrupuleusement la législation en matière de RGPD pour veiller au respect de la vie privée. Le suivi des déplacements d'une partie du personnel permet d'avoir une vue beaucoup plus précise de la manière dont les déplacements se réalisent sur le plan temporel et géographique. Différentes solutions sont en développement et méritent l'attention des Mobility Managers (voir ci-contre).

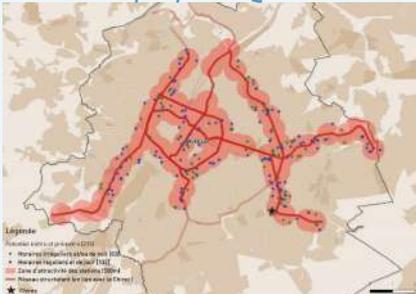
Localisation des employés - QGIS



Potentiel piéton et vélo - QGIS



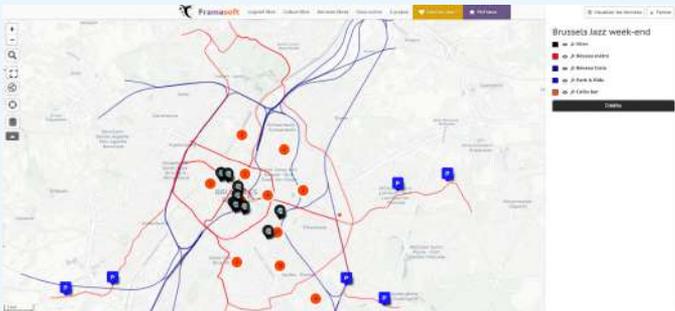
Potentiel transport public - QGIS



Carte isochrone - OpenRouteService



Carte multimodale - Framacarte



PLAN DE LIVRAISONS d'entreprise



Logistics in Wallonia

Le Gouvernement wallon a confié à Logistics in Wallonia la mise en place d'une Cellule Logistique d'accompagnement dont la mission est d'aider gratuitement toute entreprise wallonne à optimiser ses processus logistiques.



Témoignage

"L'ULB a élaboré un plan de livraison d'entreprise (PLE) dans le cadre d'une démarche pilote initiée par la Région bruxelloise. Cette approche nouvelle nous a permis d'identifier que la majorité des flux de livraisons entrait sur notre campus par la même entrée que celle qui accueille le plus de piétons et de cyclistes vu la proximité des arrêts de transport public. Nous avons depuis pris des mesures pour mieux répartir les flux sur les autres entrées du site."

Alexandra DEMOUSTIEZ

Mobility Manager - Université Libre de Bruxelles

CONCEPT

Le dernier kilomètre est le talon d'Achille du transport de marchandises pour les entreprises situées en ville. La circulation intense et les problèmes d'accessibilité aux centres urbains rendent souvent ces livraisons difficiles et inefficaces. Pour la majorité des transporteurs, le dernier kilomètre s'avère être proportionnellement le plus coûteux, tant économiquement qu'en termes d'impacts pour la mobilité et l'environnement.

La gestion des livraisons peut paraître peu prioritaire au premier regard. Elle comporte pourtant toute une série d'enjeux qu'il y a lieu de maîtriser, car les livraisons peuvent avoir un effet néfaste sur les déplacements de personnes : blocage du stationnement, insécurité routière pour les piétons et les cyclistes, augmentation du trafic motorisé, etc.

OBJECTIFS

Le Plan de Livraisons d'Entreprise (PLE) est un document stratégique qui, en optimisant le processus des livraisons/enlèvements, poursuit plusieurs objectifs :

- Garantir à l'entreprise les approvisionnements et les enlèvements, dans des conditions optimales.
- Diminuer pour l'entreprise les coûts relatifs aux gestions des commandes et aux livraisons. Ces coûts d'exploitation peuvent effectivement être réduits par un groupement des marchandises qui limitera le nombre de mouvements, mais aussi par une diminution du temps consacré à la réception des marchandises et aux activités d'achat.
- Réduire les impacts négatifs des livraisons tels que les émissions de CO₂, la congestion et l'insécurité routière.

PLAN DE LIVRAISONS d'entreprise



Logistique à vélo

La logistique à vélo offre un énorme potentiel en ville avec des impacts très limités. On estime que la moitié des trajets motorisés (camionnette, camion) de transport de marchandises pourrait être transféré vers un vélo classique ou un vélo-cargo. (Source : Cycle Logistics)



Belgian Cycle Logistics Federation

La Fédération belge de logistique du cycle (BCLF) est une ASBL qui vise à augmenter le nombre de vélos et de vélos cargo dans la logistique urbaine. <https://www.bclf.be/>

LES ÉTAPES À SUIVRE

1

Diagnostic

Récolte et analyse des données afin d'établir les trois profils de l'entreprise



Profil d'accessibilité : étudie l'accessibilité du site et les infrastructures pour recevoir les livraisons



Profil de livraisons : établit l'état des lieux des passages réels sur le site de tous les véhicules de service pendant au moins une semaine



Profil de fonctionnement interne : décrit l'ensemble des processus qui engendrent des livraisons sur le site

2

Objectifs

Suite au diagnostic, l'entreprise fixe les objectifs qu'elle souhaite atteindre en termes de réduction et d'amélioration de la gestion des livraisons

3

Plan d'action

La méthodologie propose une série de mesures à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés. L'entreprise peut ainsi choisir celles qui sont les plus appropriées en fonction de ses moyens et de sa configuration. Un plan d'action peut alors être établi en fonction des priorités et de l'horizon temporel des mesures envisagées.



Rationalisation du nombre de fournisseurs pour certains approvisionnements



Création d'un itinéraire pour les livraisons sur le site



Promotion des livraisons à vélo



Source : Coursier wallon

OUTILS

de gestion financière



Témoignage

"Au lieu de mettre en avant les données environnementales, la team Environnement et CSR a choisi d'analyser finement les dépenses liées à la mobilité pour l'année 2018. Un montant total a pu être dégagé et ventilé sur plusieurs postes différents (de la location de certains parkings aux dépenses en personnel). Mission accomplie : la direction a accepté de revoir progressivement la politique mobilité. De plus, les données ainsi obtenues constituent une base d'information indispensable pour l'évaluation des nouvelles mesures."

Maria GRAZIA FERRI
Mobility Manager - Elia

OBJECTIFS

La mise en œuvre d'une politique de mobilité réclame une gestion financière propice à favoriser des modes de déplacements vertueux. En effet, le levier financier reste fondamental pour changer les comportements. Ceci a cependant des effets évidents sur la gestion financière et des ressources humaines de l'entreprise qu'il ne faut pas négliger. Cela peut également impacter la gestion des infrastructures. En fonction des ambitions, une politique de mobilité peut s'avérer onéreuse, mais peut également permettre de substantielles économies, notamment en matière de gestion du stationnement. Pour être en mesure d'évaluer les coûts et bénéfices, mais également d'alimenter le [tableau de bord](#), il est conseillé au Mobility Manager de se doter d'outils de comptabilité analytique précisant les dépenses dans chaque domaine.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Lister l'ensemble des postes de coûts (création et maintenance des infrastructures, frais de remboursements et indemnités kilométriques, frais de communication, etc.).
- 2 Ces postes doivent être calculés ou estimés afin de disposer d'une vue globale du budget destiné à la mobilité par l'entreprise. Veillez à bien tenir compte de l'amortissement éventuel des places de stationnement qui peuvent représenter un montant conséquent.
- 3 Mener des analyses croisées pour identifier les postes les plus importants et faire varier certains postes de dépenses pour évaluer l'incidence financière des mesures envisagées (p. ex : quelle incidence de passer d'un remboursement des abonnements de transport public aux personnes habitant à plus de 2 km de leur lieu de travail contre 5 km auparavant ?).

ABONNEMENTS

de transport public



Contrat tiers payant

Tant [la SNCB](#) que [le TEC](#) offre la possibilité aux entreprises de souscrire à des contrats tiers payant pour les abonnements de leurs travailleurs. Cela permet une facture globale et la récupération de la TVA. Une interface en ligne facilite la gestion des abonnements. La visite d'un [account manager de la SNCB](#) ou d'un [conseiller BUS'ness](#) en entreprise peut faciliter la mise en oeuvre des procédures.



Formule 80-20

Une mesure du gouvernement fédéral propose d'offrir la [gratuité du transport en train](#) aux travailleurs du secteur privé. Pour ce faire, l'employeur doit conclure un contrat tiers payant avec la SNCB et intervenir à 80 % du montant de l'abonnement. L'Etat prend alors en charge les 20 % restants.



Le train, vous allez y prendre goût

Si votre entreprise est accessible en train, et que vous démontrez un engagement suffisant en tant qu'entreprise, ainsi que 20 testeurs, vous pouvez bénéficier de l'action [le train, vous allez y prendre goût](#) qui permet aux collaborateurs intéressés de tester gratuitement le train durant un mois.

PRINCIPES

S'assurer de la bonne gestion des abonnements de transport public, de l'intervention de l'employeur dans le prix de ceux-ci et de la promotion du transport public figure généralement en haut de la liste des tâches d'un Mobility Manager.

Le montant de l'intervention minimale de l'employeur dans le prix d'un abonnement aux transports publics pour les déplacements domicile-lieu de travail est fixé par une convention collective valable pour tous les employeurs :

- l'intervention patronale est fixée, selon la dernière convention en date, la CCT 19 octies, à 72 % du prix du titre de transport ;
- l'intervention de l'employeur est obligatoire si la distance parcourue est égale ou supérieure à 5 kilomètres à partir de la halte de départ ;
- lorsque le prix du transport est proportionnel à la distance, l'intervention patronale dans les frais de déplacement domicile-travail correspond à l'intervention légale dans le prix de la carte train en fonction des kilomètres parcourus, mais avec un maximum de 75 % du prix réel du transport.

Selon votre commission paritaire, une réglementation plus généreuse peut s'appliquer (il ne s'agit ici que du minimum).

MESURES

- Afin de stimuler l'usage du transport public, certains employeurs interviennent dans le prix de l'abonnement de leurs salariés pour un montant supérieur à celui fixé par la convention collective du travail. Cette intervention peut aller jusqu'à **100 %** du prix de l'abonnement.
- **Le contrat « tiers payant »** est une convention que tout employeur peut conclure avec un opérateur de transport public. Cette convention prévoit que, lorsqu'un travailleur achète son abonnement, il ne doit déboursier que le montant de sa quote-part, l'opérateur de transport public facturant directement à l'employeur le montant de son intervention. Cela permet, moyennant des frais de gestion assez faibles, **de récupérer la TVA (6 %)** sur les abonnements. La formule facilite aussi le choix d'abonnements annuels qui, pour l'entreprise, sont financièrement plus intéressants que des abonnements mensuels.

G8

Gestion

INDEMNITÉS

covoiturage



8 millions €

En 2014, plus de 15.000 personnes en Belgique ont bénéficié d'un total de 8 millions d'€ d'exonération fiscale grâce à la pratique du covoiturage.



Frais réels ou frais forfaitaires ?

C'est la question que beaucoup se posent au moment de remplir leur déclaration fiscale. Pour comparer les deux systèmes, il faut prendre en compte l'ensemble des dépenses éligibles. Actuellement, seuls 5 % des Belges font le choix des frais réels, c'est donc une minorité !



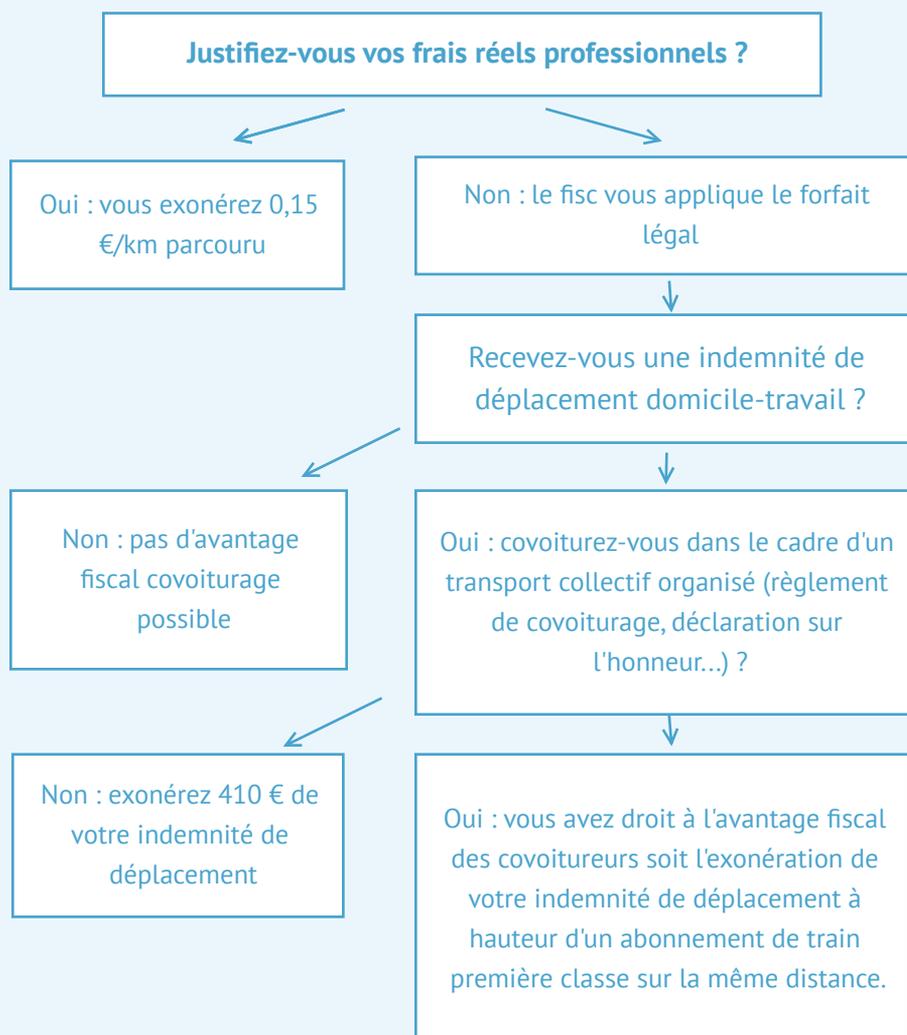
410 €

C'est le montant que tous ceux qui ont fait le choix des frais forfaitaires peuvent exonérer de l'intervention perçue pour leurs frais de transport pour l'exercice fiscal 2019, et les covoitureurs peuvent majorer ce montant à hauteur du montant d'un abonnement SNCB première classe pour la même distance.

PRINCIPES

La pratique régulière du covoiturage dans le cadre des déplacements domicile-travail permet de bénéficier d'avantages fiscaux tant pour le passager que pour le conducteur. Lorsque le covoiturage est organisé au sein de l'entreprise, le covoitureur peut en effet exonérer d'impôts l'indemnité kilométrique qu'il perçoit pour ses déplacements domicile-travail. Ceci est un avantage octroyé par le SPF Finances qui n'a pas d'incidence financière sur les dépenses de l'entreprise, car il s'agit d'une réduction d'impôts dans le chef du travailleur.

CAS DE FIGURE



G8

Gestion

INDEMNITÉS

covoiturage

T 100 %

Si vous choisissez de justifier vos frais professionnels forfaitaires, et que vous recevez une indemnité de déplacement domicile-travail de votre employeur, vous pouvez exonérer celle-ci jusqu'à 100 % au lieu de vous cantonner aux 410 € d'exonération auxquels vous aviez déjà droit !



Voitures de société

Les travailleurs qui disposent d'une voiture de société ne bénéficient pas d'une indemnité de déplacement domicile-travail. Ils ne peuvent donc pas bénéficier de l'indemnité covoiturage puisque celle-ci porte sur cette indemnité.



Manuel fiscal

L'ABSL Taxistop met à la disposition des entreprises et des employés un [manuel fiscal](#) pour optimiser la réduction d'impôts dont peuvent bénéficier les personnes qui pratiquent le covoiturage.

ÉTAPES À SUIVRE*

- 1 Avoir un règlement de covoiturage.
- 2 Informer les travailleurs de l'avantage fiscal et de son fonctionnement
- 3 Faire signer une déclaration sur l'honneur à chaque covoitureur
- 4 Faire une déclaration des jours covoiturés.
- 5 En fin d'année, réaliser le calcul du montant exonéré et l'indiquer sur la fiche 281.10. Si vous ne désirez pas effectuer ce calcul, indiquez au travailleur comment le réaliser lui-même ou souscrivez à une plateforme de covoiturage qui automatisera ce processus pour vous.

* Pour toutes ces étapes, un opérateur de covoiturage pourra vous fournir les documents utiles et vous accompagner efficacement.

G9

Gestion

INDEMNITÉS

vélo



84 %

des travailleurs en Belgique travaillent dans des unités offrant l'indemnité vélo.

Km (aller)	Indemnité par an (220 jours prestés)
3	316,80 €
5	528,00 €
10	1056,00 €
15	1584,00 €
20	2112,00 €



Témoignage

"Au départ, le vélo était pour moi plutôt un loisir qu'un mode de déplacement. Un de mes collègues m'a parlé de l'indemnité kilométrique. C'était tentant et j'ai eu envie d'essayer. D'abord, j'ai combiné voiture et vélo, mais aujourd'hui, je fais 42 km (A-R) 3 à 4 fois par semaine. L'indemnité me permet d'entretenir mon vélo et de bien m'équiper pour chaque saison."

Fabian

Cycliste et employé - UCB Pharma

OBJECTIFS

L'indemnité kilométrique vélo est une indemnité octroyée par un employeur aux membres de son personnel qui utilisent un vélo pour parcourir la totalité ou une partie de la distance comprise entre leur domicile et leur lieu de travail. Elle sert à couvrir les frais du cycliste, mais est surtout un incitant visant à encourager le travailleur à utiliser le vélo pour se rendre sur son lieu de travail.

L'indemnité n'est pas obligatoire, c'est une faveur que l'employeur décide ou non d'accorder (sauf si la CCT de l'entreprise l'impose) et il en fixe librement le montant ainsi que les modalités d'octroi.

L'indemnité vélo bénéficie d'une exonération fiscale complète (100%) pour le travailleur, ainsi que d'une exonération de cotisation de sécurité sociale pour l'employeur. Comme l'indemnité est soumise à indexation, ce montant déductible est systématiquement adapté en fonction de l'index des prix à la consommation.

Depuis 2019 (exercice fiscal 2020), l'indemnité vélo est exonérée d'impôt jusqu'à 0,24 €/km.

Sont concernés :

- Tous les types de vélos (y compris les speed-pedelects).
- Les déplacements domicile-travail ET les déplacements de service à condition que ces derniers soient effectués avec le vélo personnel de l'employé.
- Les trajets aller et retour.
- Les trajets effectués à vélo avant de prendre le train ou le bus et entre le train ou le bus et l'entreprise.
- Les trajets strictement limités au domicile-travail. Les détours pour aller faire des courses ou déposer son enfant à l'école ne peuvent pas être pris en compte. Par contre, ce ne doit pas être nécessairement le trajet le plus court.



SOLUTIONS

de paiement



Témoignage

"Notre entreprise n'a plus recours aux notes de frais pour les déplacements ce qui procure un gain financier et de temps. Grâce à l'application, on peut voir les différentes options de transport près de chez soi et il suffit de payer avec la carte liée à celle-ci."

Cristina LAGO FERNANDEZ

Financial Controller - Moneytrans



Témoignage

"Notre société a recours à des collaborateurs qui sont placés pour de longues durées dans des entreprises externes. Pour éviter les déplacements inutiles liés à la gestion des notes de frais et en vue de fortement simplifier la gestion administrative, nous avons recours à la solution offerte par un opérateur de solution de paiement. Elle nous offre une plus grande flexibilité, mais également un précieux outil de contrôle et de reporting des dépenses. Enfin, cette option contribue à véhiculer une image positive pour notre entreprise active dans la digitalisation."

Vincent SCHALLER

Chief commercial officer - SPIE

Belgium

OBJECTIFS

Si une entreprise souhaite encourager ses collaborateurs à recourir à la multimodalité et à utiliser le moyen de transport le plus adapté en fonction du moment et du lieu, elle doit trouver de nouveaux outils pour améliorer la gestion financière des déplacements domicile-travail et professionnels. La multiplication des services de mobilité et l'avènement du budget mobilité vont progressivement complexifier la gestion financière de la politique de mobilité d'une entreprise et vont augmenter la charge administrative des départements financiers et ressources humaines.

CONCEPT

Plusieurs sociétés offrent à présent des solutions de paiement intégrées afin de faciliter l'achat de multiples services de mobilité au travers d'un outil centralisé. Une sélection de solutions est présentée ci-après. Ce marché évoluant sans cesse, il est possible que cette sélection ne soit pas exhaustive :

	Nom	Descriptif
	Modalizy	Modalizy est une carte de crédit mobilité couplée à une application pour l'utilisateur et à une plateforme digitale de gestion pour l'entreprise.
	Olympus	Application mobile qui intègre une série de services de mobilité directement accessibles pour réservation et achat. Liée à la carte Mobib.
	XXImo	Carte de crédit et application de paiement des services de mobilité.
	Mobility Edenred	Déclinaison des tickets restaurant, il s'agit d'une carte de paiement chargée par l'employeur pour régler ses frais de mobilité. Une application est mise à disposition de l'utilisateur et l'entreprise garde la main via la plateforme de gestion.
	Vaigo	Application permettant de gérer les abonnements et services de mobilité et de les imputer facilement au budget déplacements professionnels ou déplacements privés.

Une **analyse détaillée** réalisée par l'UWE est disponible sur cette [page](#).

RÉSEAU

des Mobility Managers



Témoignage

"Ce réseau m'a permis de connaître notamment l'existence du programme « Tous vélo-actifs » ainsi que la formation de Mobility Manager et bien entendu d'y participer. Ces échanges d'expériences sont enrichissants et indispensables à la bonne évolution de la fonction de Mobility Manager et aux projets associés à la mobilité."

Sarah LECOMTE

Mobility Manager - VIVALIA



Source : UWE



136

personnes font aujourd'hui partie du Réseau des Mobility Managers. Ils sont issus d'entreprises situées en Wallonie mais aussi à Bruxelles et au Luxembourg. En général, ils sont une trentaine à participer aux réunions du Réseau.

CONCEPT

Pour répondre aux questions et apporter un soutien structurant aux responsables mobilité des entreprises, la Cellule Mobilité de l'UWE a constitué un «Réseau des Mobility Managers». Que ce soit au travers de réunions thématiques ou de visites d'entreprises, l'ambition de cette dynamique est de créer un lieu permanent d'échanges et de partages d'expériences. En effet, la fonction de Mobility Manager s'ajoute bien souvent à d'autres responsabilités voire fonctions au sein de l'entreprise. Aussi, dans la plupart des situations, ce métier "s'apprend sur le tas". D'où le besoin d'une mise en commun des connaissances et surtout, des bonnes pratiques des uns et des autres en matière de mobilité.

OBJECTIFS

Le Réseau des Mobility Managers a comme principaux objectifs :



L'échange de bonnes pratiques entre les entreprises



La mutualisation de certaines actions pouvant servir les intérêts communs (vis-à-vis des autorités publiques, des opérateurs de transports, etc.)



La création d'un terreau d'argumentations permettant de convaincre ou de sensibiliser les décideurs ou le personnel de l'entreprise

ACTIVITÉS

Les activités proposées par le Réseau sont les suivantes :

- partage d'expériences sur différentes thématiques choisies ;
- interventions d'experts extérieurs ;
- visite d'entreprises et présentation de leur politique de mobilité ;
- tests de solutions de mobilité ;
- plateforme numérique d'échanges (via [Slack](#)).

AMBASSADEURS



Que fait un ambassadeur ?

- Il s'affiche dans son entreprise et se fait connaître comme piéton, cycliste, covoitureur, usager des transports en commun (mention dans la signature mail, autocollant sur la porte du bureau, etc.)
- Il essaye de convaincre des collègues de changer de mobilité (arguments, conseils, accompagnement sur le trajet du travail, etc.)
- Il aide le Mobility Manager dans le choix des actions de promotion à la mobilité alternative à mettre en œuvre et dans leur réalisation
- Il propose et organise lui-même des actions et mesures de sensibilisation au mode de transport qui est le sien



Témoignage

"Chez SWIFT, nous avons des ambassadeurs du vélo. Je les consulte au moment de l'élaboration des deux semaines de la mobilité que nous organisons chez nous. Ils se montrent disponibles pendant les temps de midi pour apprendre à leurs collègues à réparer un pneu crevé, régler leurs freins et autres menues réparations sur leur vélo."

Charles-Emmanuel JAMME
Conseiller vélo - SWIFT

OBJECTIFS

Par la transversalité de sa mission, le Mobility Manager agit souvent comme un électron libre au sein de l'entreprise. En outre, comme il cumule souvent plusieurs fonctions, sa charge de travail peut être par moment très conséquente. Une aide est alors la bienvenue. Demander à des collègues de devenir des ambassadeurs de la mobilité peut s'avérer très utile.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Recruter parmi les piétons, cyclistes, covoitureurs, usagers du bus et du train de l'entreprise les collègues les plus motivés
- 2 Les former au rôle d'ambassadeur (préceptes du changement de comportement, jeux de rôle, formation coach pour les cyclistes, etc.)
- 3 Leur proposer un encadrement (outils de communication, argumentaires, idées d'actions à organiser, etc.)
- 4 Les challenger en organisant des concours
- 5 Les récompenser



Source : Tous vélo-actifs



Source : UWE



Source : UWE



9 %

des entreprises wallonnes collaborent avec l'administration régionale.



17 %

des entreprises wallonnes collaborent avec leur administration communale.



Guide des compétences

L'UWE a établi un [guide des compétences](#) en matière de mobilité en fonction du niveau de pouvoir concerné.

OBJECTIFS

L'entreprise ne fonctionne pas en autarcie et c'est encore plus vrai par rapport aux questions de mobilité qui doivent tenir compte des institutions et des entreprises aux alentours. Or, encore aujourd'hui, la mobilité est trop souvent gérée en vase clos. Les chiffres du diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail de 2017 en témoignent : seulement 8 % des entreprises ont des collaborations avec d'autres employeurs et à peine plus avec l'administration régionale.

Instances publiques

Le Mobility Manager identifiera rapidement les personnes relais au sein des administrations publiques, tant au niveau local que régional, voire fédéral. Ceci peut lui permettre d'être informé en amont des projets prévus sur son territoire, mais également de saisir des opportunités de collaborations avec d'autres acteurs locaux ou d'obtenir un avis sur un projet mené par l'entreprise (extension de parking, création d'infrastructures pour les modes actifs, changement des accès à l'entreprise...). Le Mobility Manager a intérêt également à s'informer de manière proactive quant aux plans stratégiques de mobilité développés par les acteurs publics, ceci par une inscription aux newsletters, par la participation à des colloques et conférences et par l'abonnement à une revue de presse.

Opérateurs de mobilité

Le rôle du Mobility Manager est notamment de faire connaître et de promouvoir auprès des travailleurs de son entreprise les services de mobilité qui desservent l'entreprise (liaisons ferroviaires ou en tram/bus) ou qui sont disponibles à proximité (mobilité partagée, stationnement, etc.). Il est donc recommandé d'établir des contacts réguliers tant avec les acteurs traditionnels qu'avec les nouveaux acteurs pour nouer avec eux une relation de confiance et pour rester informé des dernières nouveautés.

PARTENARIATS



8 %

des entreprises wallonnes collaborent avec d'autres employeurs ou avec la Chambre de Commerce.



L'exemple de la Vallée du Hain

Les entreprises du zoning de la Vallée du Hain ont créé une plateforme de collaboration pour les actions de mobilité dans le zoning. La plateforme, qui se réunit régulièrement, regroupe la plupart des entreprises du site, notamment UCB, Creaset et AW Europe. Il arrive que les entreprises mutualisent leurs ressources et leurs compétences pour organiser des activités telles que le covoiturage, des formations et réparation de vélo ou des actions comme le Printemps à vélo.



La CPAD

La Cellule "Parcs d'Activité Durables" (CPAD) a été créée en janvier 2011 par l'Union Wallonne des Entreprises, avec l'appui de la Wallonie. Les actions de la CPAD sont destinées aux entreprises et associations d'entreprises situées dans les PAE wallons.

Entreprises voisines

Un élément très souvent sous-estimé par les entreprises est la notion de masse critique. Même si l'entreprise emploie quelques centaines voire milliers de personnes, elle ne pèse parfois pas lourd dans une négociation avec un opérateur de transport de mobilité qui doit dimensionner son offre au regard de la clientèle potentielle. Ceci est particulièrement le cas pour la desserte ferroviaire, en bus ou avec des navettes de rabattement vers l'entreprise. Il est donc primordial de créer des synergies avec les entreprises voisines qui sont généralement confrontées aux mêmes problématiques afin d'aller trouver ensemble les autorités publiques ou les opérateurs de transport. Cette collaboration peut prendre la forme de rencontres régulières voire la création d'un club d'entreprises qui pourra aborder d'autres thématiques communes et même envisager la mutualisation de certains coûts.

Union Wallonne des Entreprises

La Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises apporte son soutien aux Mobility Managers pour encourager les changements dans les entreprises en mutualisant les ressources et les connaissances. Une participation active au Réseau des Mobility Managers (formation, réunions, plateforme d'échanges) et plus globalement aux activités organisées par la Cellule est vivement conseillée. La Cellule peut également apporter des conseils personnalisés et faciliter les négociations avec les autorités publiques et les opérateurs de mobilité.



Source : UWE

CONCERTATION



25 %

des entreprises de plus de 50 personnes en Wallonie ont un organe de concertation sur la mobilité.



Avantages

- Le Mobility Manager ne travaille plus seul
- Le groupe est le moteur des idées
- Consensus sur les actions à mener plus facile à obtenir parce que tous les acteurs sont autour de la table
- Efficacité dans la mise en oeuvre des mesures parce que les acteurs concernés sont directement impliqués
- Meilleure visibilité des projets parce qu'ils sont portés par les départements stratégiques de l'entreprise
- Les besoins des usagers d'une autre mobilité sont plus facilement exprimés et compris par les instances décisionnelles

CONCEPT

La gestion de la mobilité en entreprise nécessite une communication interne efficace et une collaboration structurée entre les différents services ou départements. Il s'agit également de valoriser les compétences internes et la motivation des membres du personnel autour du projet.

Pour lancer cette dynamique, il peut être opportun de créer un groupe de concertation sur la mobilité (voire sur la mobilité et l'environnement) au sein de l'entreprise. Ce groupe de concertation peut être institutionnalisé (dans le cadre d'un Comité pour la prévention et la protection du travail - CPPT, d'un Conseil d'Entreprise...) ou se constituer à l'initiative de la Direction, d'un groupe de travail, de représentants du personnel ou du Mobility Manager. Idéalement, le groupe réunit autour du Mobility et du Fleet Manager un membre de la direction et un représentant des services RH, communication et infrastructures. Avoir autour de la table un cycliste, un covoitureur ou un usager des transports en commun est un plus.

OBJECTIFS

L'objectif premier de ce groupe de concertation est de mettre en place, développer et entretenir de manière positive le dialogue sur la mobilité. Sur la base des besoins identifiés, il détermine les projets à mettre en oeuvre, les planifie, s'accorde sur le budget, la répartition des tâches, puis évalue les résultats.

Il est important que ce groupe se réunisse lors du lancement des nouveaux projets de mobilité, pour définir la stratégie, les priorités... Par la suite, en fonction de l'avancée des projets ou du mode de transport envisagé, il n'est pas toujours nécessaire d'impliquer à chaque fois l'ensemble des participants.

TABLEAU DE BORD



Outils de gestion de projet

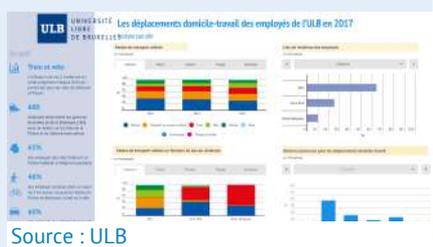
- Podio
- Smartsheet
- Jira
- Trello
- Teamleader
- Monday
- ...



Tableaux de bord analytiques

- Infogram
- Power BI
- Qliq
- ...

Tableaux de bord - Infogram (ULB)



Source : ULB

CONCEPT

Un tableau de bord de la mobilité est un outil dynamique qui permet de suivre des actions mais également de mesurer l'évolution d'une série d'indicateurs de performance de la politique de mobilité de l'entreprise. Bien que la configuration en amont puisse demander un certain temps et des connaissances techniques, un tableau de bord est un puissant outil pour aider le Mobility Manager dans ses tâches quotidiennes. Il permet aussi de faciliter le reporting vis-à-vis des organes de décision au sein de l'entreprise et est un formidable moyen de communication interne et externe.

OBJECTIFS

Le tableau de bord permet d'avoir une vue globale sur les actions à prendre, en cours ou déjà finalisées afin de planifier le travail dans le temps et en fonction des budgets disponibles. Différents outils existent (notamment en open source) pour la gestion de projets (voir ci-contre).

Les indicateurs de performance choisis doivent essentiellement découler des objectifs que s'est fixés l'entreprise, mais ils peuvent également reprendre des chiffres clés issus du diagnostic fédéral sur les déplacements domicile-travail. Les indicateurs suivants apparaissent comme des éléments phares à analyser :

	Parts modales des travailleurs (domicile-travail + déplacements professionnels)
	Distance moyenne parcourue (domicile-travail + déplacements professionnels)
	Nombre de visiteurs + origine + part modale
	Nombre de voitures de société et profil de ces voitures (taux CO ² moyen, consommation moyenne, etc.)
	Taux d'utilisation des alternatives à la voiture (transport public, mobilité partagée, etc.)
	Dépenses en matière de mobilité (infrastructures, remboursements des indemnités, communication, etc.)

SYNTHÈSE

Le tableau de synthèse ci-dessous permet à l'entreprise d'identifier l'importance et la priorité à donner à chaque action. Il donne également un ordre de grandeur sur les ressources financières et humaines à mobiliser et sur les impacts de l'action sur la mobilité dans l'entreprise.

	ACTION	PRIORITÉ	COÛT	STAFF	IMPACT
G1	Stratégie de mobilité	!!!	€€	🕒🕒	👍👍
G2	Formation des Mobility Managers	!!!	€	🕒🕒	👍👍👍
G3	Fonction de Mobility Manager	!!!	€	🕒🕒	👍👍👍
G4	Outils de diagnostic	!!!	€	🕒🕒	👍👍
G5	Plan de livraisons	!!	€€	🕒	👍👍
G6	Gestion financière	!!	€€	🕒🕒	👍👍
G7	Abonnements transport en commun	!!!	€€	🕒	👍👍👍
G8	Indemnités covoiturage	!!!	€€	🕒	👍👍👍
G9	Indemnités vélo	!!	€	🕒	👍👍
G10	Solutions de paiement	!!	€	🕒	👍👍
G11	Réseau des Mobility Managers	!!	€	🕒	👍
G12	Ambassadeurs	!!	€	🕒	👍👍
G13	Partenariats	!!	€	🕒	👍
G14	Concertation	!!	€€	🕒	👍👍
G15	Tableau de bord				

Hiérarchisation des mesures dans une stratégie de mobilité

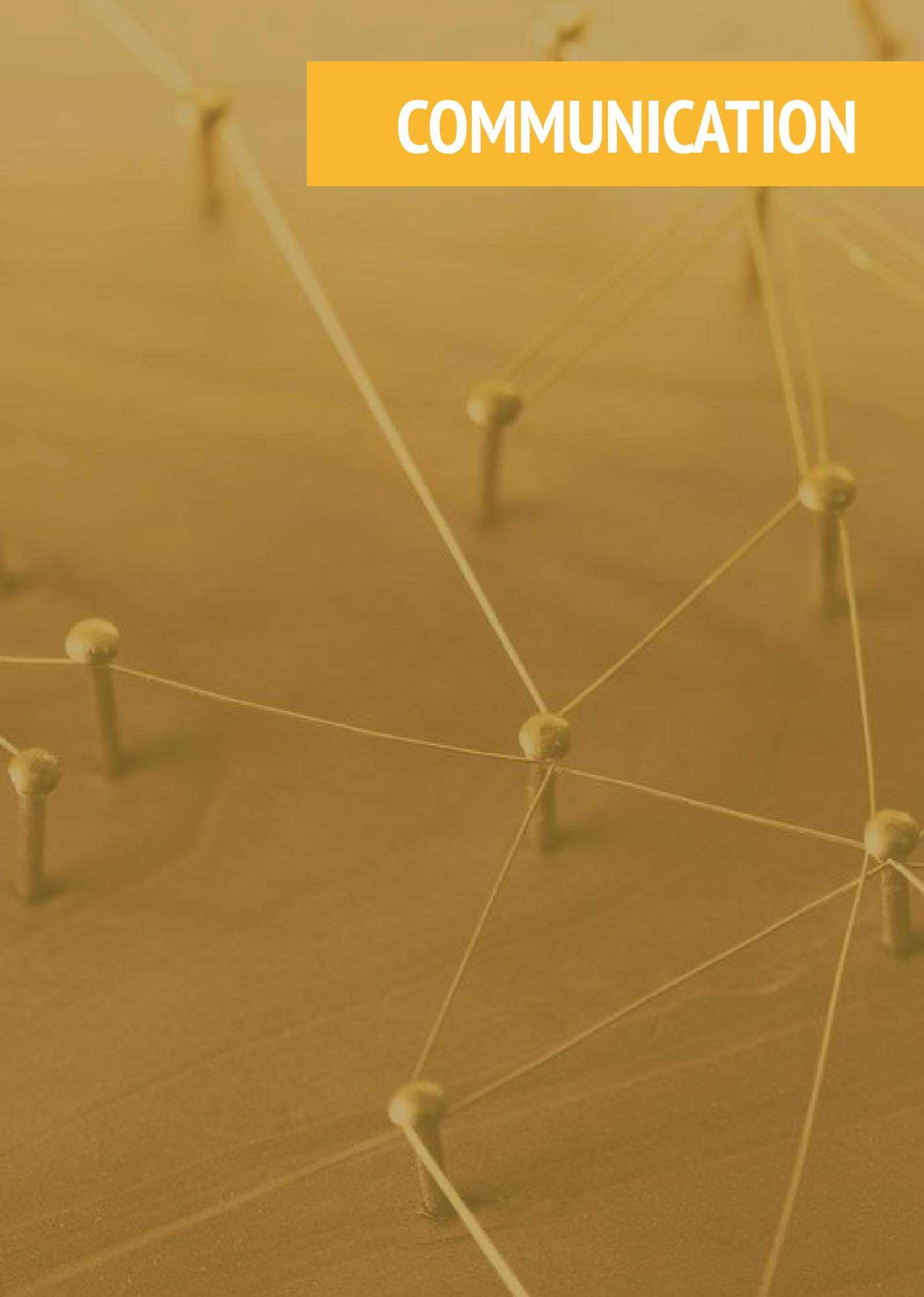
Forte	!!!	€€€	🕒🕒🕒	👍👍👍
Moyenne	!!	€€	🕒🕒	👍👍
Faible	!	€	🕒	👍

Fiche	Thème	Nom	Lien
G4	Outils de diagnostic	Enquête mobilité SPF	http://www.mobienquete.be/fr/login
G4	Outils de diagnostic	Google Forms	https://docs.google.com/forms/u/0/?tgif=c
G4	Outils de diagnostic	Survey Monkey	https://fr.surveymonkey.com/
G4	Outils de diagnostic	Typeform	https://www.typeform.com/
G4	Outils de diagnostic	Mailchimp	https://mailchimp.com/
G4	Outils de diagnostic	Bike Citizens	https://www.bikecitizens.net/
G4	Outils de diagnostic	Google Maps Timeline	https://support.google.com/maps/answer/6258979?co=GENIE.Platform%3DAndroid&hl=fr
G4	Outils de diagnostic	Mobi-lise	http://mobi-lise.fr/
G4	Outils de diagnostic	TravelVU	https://www.travelvu.co.uk/
G5	Plan de livraisons d'entreprise	Logistics in Wallonia	https://www.logisticsinwallonia.be/optimisez
G5	Plan de livraisons d'entreprise	Belgian Cycle Logistics Federation	https://www.bclf.be/
G7	Abonnements de transport en public	Tiers payant SNCB	https://www.belgiantrain.be/fr/mobility-for-business/home-work-travel
G7	Abonnements de transport en public	Bus'nness	https://www.infotec.be/fr-be/professionnels/entreprises/pr%C3%A9sentationdeloffrebusiness.aspx
G7	Abonnements de transport en public	Le train, vous allez y prendre goût	https://unmoisgratuitrain.be/
G10	Solutions de paiement	Modalizy	https://www.modalizy.be/fr
G10	Solutions de paiement	Olympus	https://www.olympus-mobility.be/fr/
G10	Solutions de paiement	XXImo	https://www.xximo.be/
G10	Solutions de paiement	Mobility Edenred	https://mobility.edenred.be/
G10	Solutions de paiement	Vaigo	https://getvaigo.com/
G10	Solutions de paiement	Comparatif solutions de paiement	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/2018/10/10/budget-mobilite/

WEBOGRAPHIE

Fiche	Thème	Nom	Lien
G13	Partenariats	Guide des compétences	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/la-mobilite-en-wallonie-competences-chiffres/#1484426804355-69c8db8d-a31e
G15	Tableau de bord	Podio	https://podio.com/
G15	Tableau de bord	Smartsheet	https://fr.smartsheet.com/
G15	Tableau de bord	Jira	https://www.atlassian.com/fr/software/jira
G15	Tableau de bord	Trello	https://trello.com/
G15	Tableau de bord	Teamleader	https://www.teamleader.fr
G15	Tableau de bord	Infogram	https://infogram.com
G15	Tableau de bord	Power BI	https://powerbi.microsoft.com/fr/
G15	Tableau de bord	Qlik	https://www.qlik.com/fr-fr/products/qlik-sense/desktop

COMMUNICATION





EN UN COUP D'ŒIL

La section **COMMUNICATION** détaille les différents outils à disposition de l'entreprise et de son Mobility Manager pour communiquer de manière efficace et appropriée tant en interne que vers l'extérieur. La communication est un élément fondamental de la politique de mobilité de l'entreprise. Celle-ci requiert des ressources humaines, techniques et financières à la hauteur des enjeux.

Informer



C1 - Portail Web

C3 - Infographie

C5 - Événements et incidents

C2 - Réseaux sociaux

C4 - Supports de communication

Orienter



C6 - Fiche d'accessibilité multimodale

C8 - Signalétique digitale

C7 - Signalétique physique

Valoriser



C9 - Communication externe et image de l'entreprise

C1

PORTAIL WEB



Page internet

Centraliser et regrouper toute l'information mobilité sur une page dédiée.



Blog

Gérer un blog pour communiquer sur des sujets de manière approfondie et fidéliser une communauté.



FAQ

Créer une foire aux questions afin de fournir les données les plus basiques sans perdre de temps.



Créer son site

Les *website builders* comme [Wix](#) ou [Strickingly](#) sont accessibles à tous et ne requièrent aucune connaissance particulière en programmation.

OBJECTIFS

L'importance de la présence en ligne n'est plus à démontrer pour toute personne qui souhaite mobiliser une communauté ou développer des activités. L'enjeu est plutôt d'arriver à gérer les contenus et à créer une ligne éditoriale cohérente pour être attractif et drainer de l'audience au sein du groupe cible.

ÉTAPES À SUIVRE

Ressources	Descriptif
	Définir une ligne éditoriale et identifier les publics cibles : travailleurs, clients, visiteurs, livreurs, etc.
	Sélectionner l'outil de gestion du contenu (CMS): créer une page sur le site de l'entreprise (plus simple, mais moins souple) ou créer un site propre pour la thématique mobilité (plus complexe, mais plus souple).
	Constituer une base de données de photos, infographies, vidéos, interviews, etc. pour illustrer votre portail.
	Créer du contenu dynamique, original, attractif et récurrent.
	Monitorer les résultats du portail en analysant les statistiques (nombre d'utilisateurs, temps passé sur le site, articles les plus consultés, etc.).
	Développer une approche multicanal (newsletter, réseaux sociaux, blog, etc.) pour renvoyer vers le portail, colonne vertébrale de la stratégie de communication.





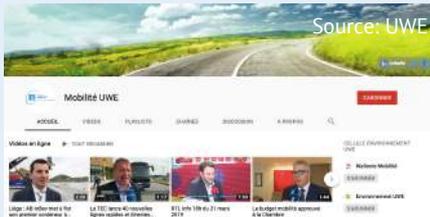
RÉSEAUX SOCIAUX



Le compte Twitter de la Cellule Mobilité



La chaîne Youtube de la Cellule Mobilité



Le Slack de la Cellule Mobilité

La Cellule Mobilité met à disposition des Mobility Managers un espace dédié sur Slack afin de pouvoir échanger sur les bonnes pratiques, les contraintes du quotidien et toute initiative utile.

OBJECTIFS

Une présence sur les réseaux sociaux est indispensable aujourd'hui pour informer son personnel de la politique de mobilité menée par l'entreprise. C'est également un bon canal de communication pour l'actualité en matière de déplacements : perturbations, nouveaux services, offres promotionnelles, analyses, etc.

DIFFÉRENTS RÉSEAUX

	Réseau social	Utilisation et limites
	Facebook	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de mobilité de l'entreprise - Perturbations et événements - Nouveaux services - Partage de photos et d'expériences - Concours entre employés
	Youtube	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne vidéos - Tutoriels
	Twitter	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de mobilité de l'entreprise - Perturbations et événements - Nouveaux services - Aide ponctuelle - Nombre limité de caractères
	Linkedin	<ul style="list-style-type: none"> - Sujets de fond et analyses - Extension du réseau professionnel - Recrutement pour la cellule mobilité
	Instagram	<ul style="list-style-type: none"> - Image de marque de l'entreprise - Réalisation de campagnes de communication
	WhatsApp	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbations et événements - Aide ponctuelle - Création de groupes interactifs (cyclistes, covoitureurs, etc.) - Création de listes de diffusion

Il existe de nombreux autres outils de communication interne, qui permettent de valoriser et d'échanger sur la politique de mobilité de l'entreprise, tels que Slack, Yammer, Skype...



INFOGRAPHIE



Stockage

Les publications et supports créés peuvent être avantageusement stockés sur le cloud afin d'en permettre facilement le partage et la mise à jour. Plusieurs outils peu onéreux à disposition :

- Dropbox
- One Drive
- Google Drive
- OVH
- Box
- Icloud
- odoo

Il faut toutefois vérifier les règles en vigueur au sein de l'entreprise pour le stockage des données.



Brochure UWE

La présente brochure a été intégralement réalisée en [Infogram](#) en ce compris les infographies.



OBJECTIFS

Communiquer sur la politique de mobilité de son entreprise nécessite du contenu adapté et de qualité afin d'assurer l'adhésion de votre audience. Pour les campagnes d'information les plus importantes, il est recommandé de planifier celles-ci avec le service communication de l'entreprise. Pour les besoins plus opérationnels, de très nombreux outils (gratuits ou sous licences peu onéreuses) sont disponibles en ligne et permettent de réaliser des campagnes de communication soignées en quelques clics.

ÉTAPES À SUIVRE

1	Définition de la cible et du mode de diffusion
2	Acquisition de contenu (ressources propres ou à acquérir)
	Images gratuites (Google Images, Pixabay, iStock, Wikimedia Commons, Unsplash, StockVault)
	Images et vidéos payantes (Shutterstock, Getty image, Adobe stock)
	Icônes gratuites (Noun Project, Iconfinder, Flaticon, icones8)
	Données vectorielles gratuites et payantes (Streamline vector)
3	Création de supports : affiche, banner web, flyer, vidéo, posts pour les réseaux sociaux, présentation, banderoles, bow flag...
	Création graphique (Infogram, Gimp, Inkscape, PowerPoint, Illustrator, Adobe Photoshop express, Pixlr, Canva)
	Création Vidéo (Adobe Spark, Microsoft Photo, Google Photos)
	Représentation des données et rapports personnalisés (Google Sheet, Infogram, Easel.ly, Visme)
	Portfolio dynamique (Microsoft Sway, Infogram, Adobe Spark, Behance)
	Création de gifs (Giphy, Google Photos)
4	Diffusion des médias : impression, intégration dans un site, posts sur les réseaux sociaux, etc.

C4

Communication

SUPPORTS

de communication

OBJECTIFS

La communication est l'une des missions principales du Mobility Manager qui doit garantir la plus grande visibilité possible à ses campagnes d'information et de sensibilisation. Toutefois, il doit souvent composer avec un budget limité et doit donc redoubler de créativité pour utiliser tous les supports de communication à sa disposition.

TYPES DE SUPPORTS

Affichage

- Placer des affiches est très efficace en particulier dans les ascenseurs, les sanitaires et près des machines à boissons, car les gens ont le temps de les lire
- Communiquer des informations via les valves générales ou celles des départements
- Utiliser les écrans à l'accueil, dans le restaurant d'entreprise et les coffee corner

Documents

- Insérer un message dans les fiches de salaire ou en pièce jointe de celles-ci
- Créer des signatures d'e-mail avec des éléments accrocheurs
- Créer des sets de table, des porte-menus ou des emballages personnalisés pour le restaurant d'entreprise ou la cafétéria
- Apposer des flyers sur les pare-brises des voitures ou sur les vélos
- Imaginer un écran de veille pour tous les ordinateurs sur une thématique mobilité

Face à face

- Prévoir un briefing mobilité lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs
- Profiter des entretiens d'évaluation pour aborder la question de la mobilité
- Proposer aux chefs de département d'aborder la mobilité lors d'une réunion d'équipe



Source: AWSR



Source: UWE



Source: AWSR

ÉVÉNEMENTS

et incidents



Compte Twitter de la SNCB

Le compte Twitter de la SNCB permet d'être informé en temps réel de perturbations sur le réseau, mais également d'interagir avec le community manager pour des informations précises sur un train, une gare ou une ligne. Sur ce média, la SNCB se montre très réactive aux sollicitations de sa communauté d'usagers.



Service d'alerte du TEC

Le TEC propose TECxto, un service d'information sur les perturbations via SMS pour les lignes de son choix (abonnement ou demande ponctuelle).

La nouvelle application mobile du TEC permet également d'être alerté en cas de perturbation sur une ligne spécifique.

OBJECTIFS

Les événements exceptionnels ayant un impact sur la mobilité des personnes sont très fréquents. Ils peuvent être planifiés (grève, travaux, pic de pollution) ou spontanés (accident, manifestation, incident). Il est nécessaire pour le Mobility Manager de pouvoir anticiper les perturbations que de telles situations peuvent occasionner en informant au mieux les travailleurs sur leur occurrence et les solutions d'évitement ou de repli.

ÉTAPES À SUIVRE

La gestion d'une bonne communication en cas d'événements demande de l'anticipation et de disposer d'outils efficaces.

- | | |
|---|--|
| 1 | Répertorier les différents épisodes exceptionnels |
| 2 | Lister les obligations légales pour chaque type d'événement |
| 3 | Proposer des alternatives adaptées à chaque type de situation |
| 4 | Faire approuver par la direction la possibilité de communiquer de manière spontanée sans attendre de validation du contenu |
| 5 | Profiter de ces événements pour faire découvrir de nouveaux services de mobilité |

Les moyens de communication à privilégier sont les suivants :

- Site web - intranet
- Newsletter spécifique (type Alerte Mobilité)
- Publication d'alertes sur les réseaux sociaux
- Envoi de SMS /message sur WhatsApp
- Affichage dans les couloirs, les ascenseurs, les parkings et les sanitaires
- Écrans d'information à l'accueil et dans les lieux fréquentés (cafétéria, coffee corner, parkings, etc.)

ÉVÉNEMENTS

et incidents



Portail Trafiroutes

Le SPW gère le portail Trafiroute qui informe des perturbations et travaux sur le réseau routier belge. Des caméras permettent aussi de voir le trafic en temps réel. Pour signaler un problème sur le réseau routier, il faut appeler le 1718.



Source : Trafiroutes



Cellule Environnement- Santé du SPW

En cas de pic de pollution, posez votre question au numéro vert (0800/1.1901) ou par [e-mail](#) à la Cellule permanente Environnement-Santé. Les mesures préconisées par le SPW sont la limitation de la vitesse sur autoroute à 90km/h.

TYPES D'ÉVÉNEMENTS

Grève du transport public



- Autoriser le télétravail occasionnel ou le travail en bureau satellite
- Organiser le covoiturage (entre collègues et via les plateformes)
- Informer sur les itinéraires à vélo

Intempéries



- Autoriser le télétravail occasionnel
- Organiser le covoiturage pour ceux qui ont peur de conduire
- Informer sur l'équipement et le type de conduite conseillés pour se déplacer à vélo

Travaux sur la voie publique



- Informer sur les déviations éventuelles du transport public
- Préciser les changements de cheminements piétons ou à vélo
- Communiquer sur les routes alternatives en voiture
- Placer une signalétique temporaire pour indiquer votre entreprise à vos visiteurs dans les déviations
- Apporter votre contribution au travers des outils digitaux (Waze, Google Maps, Here)
- Assouplir les horaires pour éviter la congestion aux abords du site

Travaux dans l'entreprise



- Prévenir des modifications d'accès
- Alerter si des infrastructures sont indisponibles : parking automobile ou vélo, sanitaires et vestiaires pour les cyclistes, etc.
- Veiller au maintien des services malgré les travaux : véhicules partagés, etc.

Pic de pollution



- Informer sur les limitations de vitesse préconisées
- Autoriser le télétravail occasionnel
- Distribuer des tickets de transport gratuits
- Insister sur les déplacements à pied et à vélo
- Organiser le covoiturage (entre collègues et via les plateformes)

FICHE

d'accessibilité multimodale



Plan dynamique

Il est dorénavant possible de créer un plan d'accès multimodal dynamique directement accessible en ligne et qui intègre/renvoie vers un calculateur d'itinéraire.

Exemple : [Brussels Jazz Week-End](#)



Source : Brussels Jazz Week-end



Itinéraires vélo

Il est recommandé de créer des fiches avec des itinéraires spécifiques pour les vélos et les engins de micromobilité en veillant à préciser :

- les infrastructures cyclables
- les zones dangereuses à éviter
- l'entrée vers les parkings vélo

OBJECTIFS

Il est utile de disposer d'une information sans ambiguïté à transmettre aux visiteurs de votre entreprise. La réalisation d'un plan d'accès multimodal permet d'informer clairement les travailleurs, visiteurs et fournisseurs des différents moyens d'accéder à l'entreprise. Ce plan reprend une cartographie et un descriptif pour chaque mode et chaque type d'itinéraire.

MISE EN OEUVRE

Pour que le plan d'accès multimodal soit une réussite, il faut qu'il soit :

- **COMPLET**: le plan doit donner toutes les informations concernant les modalités de transport disponibles (gares et arrêts, lignes de bus, stations de taxis, autopartage, vélopartage, etc.) ainsi que la localisation des parkings (vélos, motos et voitures), qu'ils soient publics ou propres à l'entreprise.
- **CONCRET**: le plan doit se composer d'un visuel cartographique accompagné d'un bref texte descriptif. Il doit intégrer les temps de parcours à pied/vélo depuis les principaux arrêts de transport public, depuis le parking vélo ou tout autre point de repère connu.
- **LISIBLE**: le plan ne doit pas être surchargé et rester compréhensible pour tous.

Ce plan d'accès multimodal doit être mis très clairement en évidence sur le site principal de l'entreprise. Il convient également d'encourager les travailleurs à l'envoyer ou le renseigner à leurs visiteurs. Et quand l'entreprise organise un événement avec de nombreux invités, c'est un outil très utile à joindre aux invitations.



Source : SPF Finances



SIGNALÉTIQUE

physique



Signalétique directionnelle



Source : sDesign



Signalétique situationnelle



Source : sDesign



Signalétique intérieure



Source : sDesign

OBJECTIFS

La bonne accessibilité de l'entreprise passe par des indications claires pour guider les travailleurs, les visiteurs, les clients ou les livreurs vers les lieux appropriés. La signalétique est aussi le reflet des priorités accordées par l'entreprise aux différents types d'usagers. Elle doit aiguiller utilement chaque personne tant à l'arrivée qu'au départ.

ÉTAPES À SUIVRE

Descriptif	Moyens
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les panneaux existants - Evaluer leur pertinence - Noter leur état, prévoir un entretien si nécessaire
Signalétique directionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des panneaux depuis les grands axes routiers et les arrêts de transport public - Contacter l'administration communale ou l'intercommunale afin de prévoir une signalétique vélo depuis les itinéraires vélo et inversement - Bien mettre en évidence les entrées sur le site en fonction du mode (à pied, à vélo, en voiture, en camion ou camionnette) - Porter une attention particulière aux PMR
Signalétique situationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Soigner l'information sur le stationnement vélo, moto, automobile - Indiquer clairement la zone prévue pour les livraisons - Préciser les emplacements pour les PMR - Prévoir des places spécifiques pour le covoiturage
Signalétique intérieure	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer l'accès aux vestiaires, douches et aux parkings vélo s'ils sont à l'intérieur du bâtiment - Clarifier la procédure d'accueil des visiteurs - Favoriser les escaliers plutôt que les ascenseurs si la configuration du bâtiment le permet - Créer un plan de signalétique spécifique pour l'accès aux salles de réunion

SIGNALÉTIQUE

digitale



Présence en ligne

Différentes sociétés peuvent améliorer la présence digitale de votre entreprise en jouant le rôle d'intermédiaire vis-à-vis des grands acteurs de la cartographie digitale (Google Maps, Apple Plans, Here Maps, OpenStreetMap) :

- [Navads](#)
- [Localyse](#)
- [Mazemap](#)



Écran d'information multimodale

Des start-ups ont développé des outils de diffusion d'information en temps réel sur les écrans de l'entreprise :

- [Connect2Move](#)
- [Be-Mobile](#)
- [NextMoove](#)
- [Urbi](#)
- [Tableau des départs SNCB](#)



Source : Urbi

OBJECTIFS

Un nombre croissant de citoyens utilise des applications mobiles pour se déplacer. Afin de garantir une accessibilité optimale de l'entreprise ou de ses différents sites, il est primordial de veiller à maîtriser et à optimiser les informations disponibles en ligne. En effet, cela peut fortement influencer les résultats des calculs d'itinéraires (en voiture ou de manière multimodale). Il est également conseillé d'installer des écrans d'information où sont diffusés en temps réel les horaires des trains et des bus, la disponibilité des véhicules partagés situés à proximité (vélos, trottinettes, scooters, voitures) ou l'annonce d'importantes perturbations.

ÉTAPES À SUIVRE

Voici une série de pistes pour améliorer son référencement en ligne via les plateformes de cartographie les plus utilisées.

Plateforme	Procédure
Open Street Map	- S'inscrire sur la plateforme et se connecter - Modifier la carte et ajouter son établissement
Google Maps	- S'inscrire sur la plateforme et se connecter - Localiser l'entreprise en utilisant l'outil "ajouter une adresse manquante" ou "ajouter votre établissement" grâce à l'outil Google My Business - Modifier les informations existantes en "suggérant une modification" depuis Google Maps
HERE WeGo	- Localiser l'entreprise - Modifier les informations existantes en utilisant l'outil "Commentaires" - Ajouter un lieu manquant et complétez les informations demandées
Commune/Intercommunale	- Contacter la commune ou l'intercommunale si la rue de votre entreprise n'apparaît pas sur les cartes (fréquent dans le cas de zones d'activités économiques récentes)

COMMUNICATION

externe et image de l'entreprise



Défi mobilité

À l'occasion du Défi Mobilité des Entreprises, les entreprises sont invitées à mener en interne des actions originales, mais aussi à valoriser les outils déjà mis en place en matière de mobilité alternative.

Ce Défi est organisé chaque année par la Cellule Mobilité de l'UWE en septembre pendant la Semaine européenne de la Mobilité.



Source : UWE

OBJECTIFS

Le rôle de la communication externe est fondamental pour l'image et la notoriété de l'entreprise. Les entreprises qui s'engagent en faveur d'une mobilité plus durable bénéficient d'un intérêt croissant de l'opinion publique et de la presse, ce qui est positif tant pour attirer de nouveaux clients que de nouveaux collaborateurs. Il est donc judicieux de communiquer largement sur les mesures et les innovations soutenues par l'entreprise dans le domaine de la mobilité. Pour y parvenir, plusieurs canaux sont disponibles : relations publiques, relations médias, événementiel, sponsoring, mécénat, site Internet, e-communication, publicité, promotion des ventes, marketing direct, etc.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Analysez les forces et les faiblesses de l'entreprise au niveau de sa politique de communication externe. Ce diagnostic est fondamental pour vous permettre de bâtir de manière cohérente et efficace votre stratégie.
- 2 Choisissez un positionnement afin de vous démarquer des autres entreprises ou communications qui sont déjà faites autour de la mobilité.
- 3 Définissez des objectifs pour orienter la stratégie d'entreprise et déterminer les moyens de communication les plus appropriés. Les objectifs peuvent être de notoriété, de comportement ou d'image.
- 4 Déterminez les cibles que vous voulez atteindre en matière d'audience (grand public/professionnels...).
- 5 Définissez un message en accord avec les valeurs de l'entreprise.
- 6 Privilégiez différents modes de communication : communiqués de presse, interviews, reportages, participation à des colloques, etc.
- 7 Tenez à jour une liste de contact "presse et médias", et informez-les de vos actions par communiqué de presse.

C10

Communication

SYNTHÈSE

Le tableau de synthèse ci-dessous permet à l'entreprise d'identifier l'importance et la priorité à donner à chaque action. Il donne également un ordre de grandeur sur les ressources financières et humaines à mobiliser et sur les impacts de l'action sur la mobilité dans l'entreprise.

	ACTION	PRIORITÉ	COÛT	STAFF	IMPACT
C1	Portail web	!!!	€	🕒🕒	👍👍
C2	Réseaux sociaux	!!!	€	🕒🕒	👍
C3	Infographie	!!	€€	🕒	👍👍
C4	Supports de communication	!!	€	🕒🕒	👍👍
C5	Gestion des événements	!!	€	🕒	👍👍
C6	Fiche d'accessibilité	!!	€	🕒🕒	👍👍
C7	Signalétique physique	!!!	€€	🕒	👍👍👍
C8	Signalétique digitale	!	€	🕒	👍👍
C9	Communication externe	!	€	🕒🕒	👍👍

Hierarchisation des mesures dans une stratégie de mobilité

Forte	!!!	€€€	🕒🕒🕒	👍👍👍
Moyenne	!!	€€	🕒🕒	👍👍
Faible	!	€	🕒	👍

WEBOGRAPHIE

Fiche	Thème	Nom	Lien
C1	Portail web	Wix	https://fr.wix.com/
C1	Portail web	Strickingly	https://www.strikingly.com/
C2	Réseaux sociaux	Compte Twitter cellule mobilité UWE	https://twitter.com/cellulemobilite?lang=fr
C2	Réseaux sociaux	Chaîne YouTube cellule mobilité UWE	https://www.youtube.com/channel/UC-IQsPpd_FuFFGfBqcv4_uA
C2	Réseaux sociaux	Slack	mobility-managers.slack.com
C3	Infographie	OneDrive	https://onedrive.live.com/about/fr-be/
C3	Infographie	Google Drive	https://www.google.be/drive/about.html
C3	Infographie	Box	https://www.box.com/fr-fr/home
C3	Infographie	iCloud	https://www.icloud.com/
C3	Infographie	OVH	https://www.ovh.com/fr/public-cloud/
C5	Événements et incidents	Compte twitter de la SNCB	https://twitter.com/SNCB
C5	Événements et incidents	TECXTO	https://www.infotec.be/fr-be/minformer/resterconnect%C3%A9/teccto.aspx
C8	Signalétique digitale	Navads	https://navads.eu/
C8	Signalétique digitale	Localyse	https://localyse.eu/
C8	Signalétique digitale	Mazemap	https://www.mazemap.com/
C8	Signalétique digitale	Connect2Move	http://www.connect2move.be/
C8	Signalétique digitale	BeMobile	https://www.be-mobile.com/
C8	Signalétique digitale	NextMoove	https://nextmoov.be/
C8	Signalétique digitale	Urbi	https://apps.apple.com/fr/app/urbi-agr%C3%A9gateur-de-mobilit%C3%A9/id804024567
C8	Signalétique digitale	Tableau des départs SNCB	https://www.belgiantrain.be/fr/mobility-for-business/services/how-accessible-is-my-company
C9	Communication externe	Défi Mobilité des Entreprises	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/mobility-management/semaine-de-la-mobilite/

SERVICES

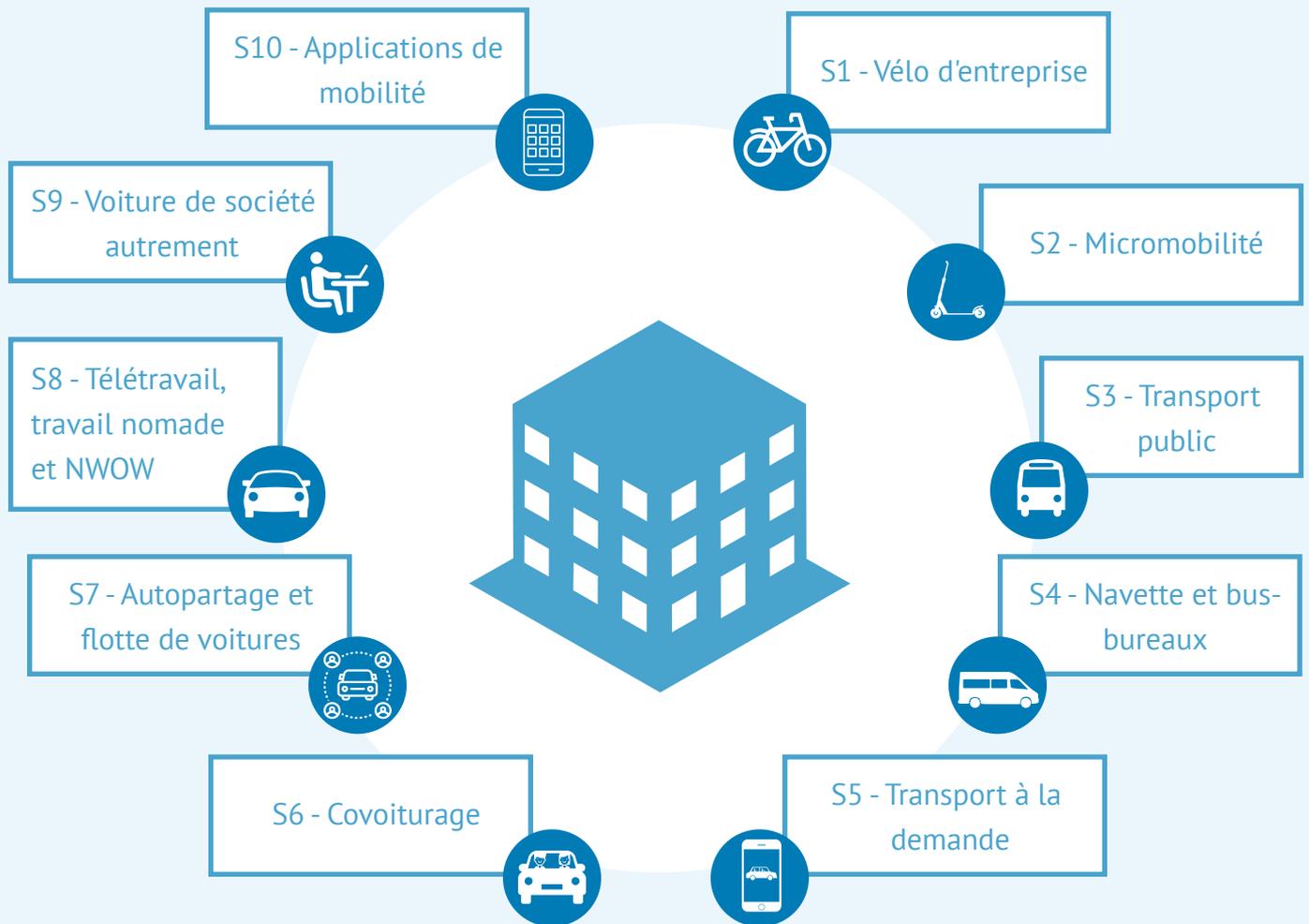




Services

EN UN COUP D'ŒIL

La section **SERVICES** vise à donner à l'entreprise un aperçu de l'ensemble des services de mobilité qui peuvent être mis en oeuvre pour orienter les travailleurs, mais également les visiteurs vers des alternatives à la voiture individuelle. Ces différents services forment un panel de solutions de mobilité qu'il y a lieu de combiner, car seul un ensemble de solutions complémentaires peuvent rivaliser avec la flexibilité de l'utilisation d'une voiture.



S1

Services

VÉLOS D'ENTREPRISE

 50 %

En 2018, 50 % des vélos vendus en Belgique étaient des vélos à assistance électrique.

 10 à 15 km

Grâce à son assistance, un vélo électrique permet de faire de plus grandes distances sans pour autant décourager les utilisateurs. Il atténue la difficulté liée au relief, autorise des vitesses plus élevées et cela, en transpirant moins.

 **Bike policy**

Avant de lancer concrètement le service, pensez à rédiger une *Bike Policy* détaillée reprenant les principales clauses d'utilisation et de sécurité : type de vélo, usages possibles, fréquence d'utilisation, port du casque ou non...

OBJECTIFS

Avec un potentiel de report modal considérable, le vélo à assistance électrique constitue pour de courtes distances (< 15 km) une alternative crédible à la voiture individuelle pour les entreprises et leurs travailleurs.

Pour les déplacements en journée

Mis à la disposition des travailleurs, les vélos sur site favorisent le report modal pour des déplacements professionnels ou de loisirs (pause de midi par exemple).

Pour les trajets domicile-travail

Mettre un vélo à assistance électrique à la disposition de son personnel pour effectuer les trajets domicile-travail est très efficace pour aider ceux-ci à changer leurs comportements de mobilité. De plus, cette mise à disposition ne rentre pas dans la catégorie des Avantages Toute Nature (ATN).

ÉTAPES À SUIVRE

1 Identifier les besoins

Réaliser une analyse de la localisation des travailleurs pour évaluer le potentiel de report modal. [Une carte isochrone](#) peut ainsi être très utile pour mesurer les temps de parcours selon la distance et le mode. Une enquête auprès du personnel peut aussi informer l'entreprise de leur intérêt en la matière.

2 Trouver la bonne formule

Prendre contact avec les différents prestataires (en achat ou en leasing) et finaliser le plan avec une proposition budgétaire, en y incluant tous les avantages fiscaux auxquels l'entreprise a droit.

3 Communiquer sur le service

Développer une campagne de communication au travers des médias internes à l'entreprise (newsletter, intranet, affichage, etc.) Il est également recommandé de "brander" les vélos à l'image de l'entreprise et de rendre ces vélos très visibles à proximité de l'entrée du bâtiment.

4 Activer l'usage

Programmer différentes activités pour activer l'usage des vélos : conseils personnalisés, tests, concours, balades, etc.

 120 %

Toute dépense effectuée pour stimuler l'usage du vélo peut bénéficier d'une exonération fiscale à concurrence de 120 % (100 % à partir de 2020) à l'impôt des sociétés. C'est le cas pour l'acquisition de vélos d'entreprise, leur entretien et leur réparation.

 10 %

Il est recommandé d'investir dans un cadenas de très bonne qualité dont la valeur est égale à 10 % de la valeur d'achat du vélo.

 Leasing

- CTEC leasing
- Kameo bikes
- ProVelo
- Cyclobility
- KBC Velolease
- Cycle Valley
- Bizebike
- Cyclis
- ALD Automotive
- Athlon Car Lease
- ...

ACHAT vs LEASING

Dans le cadre d'une **acquisition de vélos**, il y a lieu d'identifier les besoins au regard de la typologie de l'entreprise et de sa localisation. Demander une offre à différents fabricants et/ou vélocistes et comparer les propositions. Sauf à disposer de personnel disponible et compétent en interne, il est conseillé de souscrire également à un contrat d'entretien régulier des vélos. Une assurance et la mise à disposition de cadenas robustes sont vivement conseillées. La gestion des clés peut se faire soit via le guichet d'accueil, soit via un système de consigne automatique des clés (boîtier avec code). Un système technologique de type plateforme en ligne n'est pas nécessaire tant que la demande est faible.

Dans le cadre d'un **contrat de location de longue durée** (leasing), le prix du leasing d'un vélo de ville tourne autour de 50 à 70 € TVAC par mois. Ce prix inclut généralement :

- la location du vélo
- son entretien sur place tous les deux mois
- les pièces de rechange
- l'assurance et l'assistance

Cette formule garantit des vélos de dernière génération.

De nouveaux acteurs proposent également un système de réservation en ligne et une géolocalisation de la flotte, comme WOW Mobility, Share a Bike, Kameobike ce



Source : UWE

Exemple de parking offrant des vélos de service avec un système automatisé de gestion des clés (SWIFT- La Hulpe).

S2

Services

MICROMOBILITÉ



25 km/h

est, depuis juin 2019, la vitesse légale sur voirie pour les engins de micromobilité : trottinette, gyropode, monoroue, etc.



6 km/h

est la vitesse légale pour rouler sur un trottoir (vitesse du piéton).



20 km

est l'autonomie moyenne des engins de micromobilité ; une distance idéale pour des trajets domicile-travail.



10 kg

est le poids des trottinettes électriques les plus légères, donc aisément transportables.



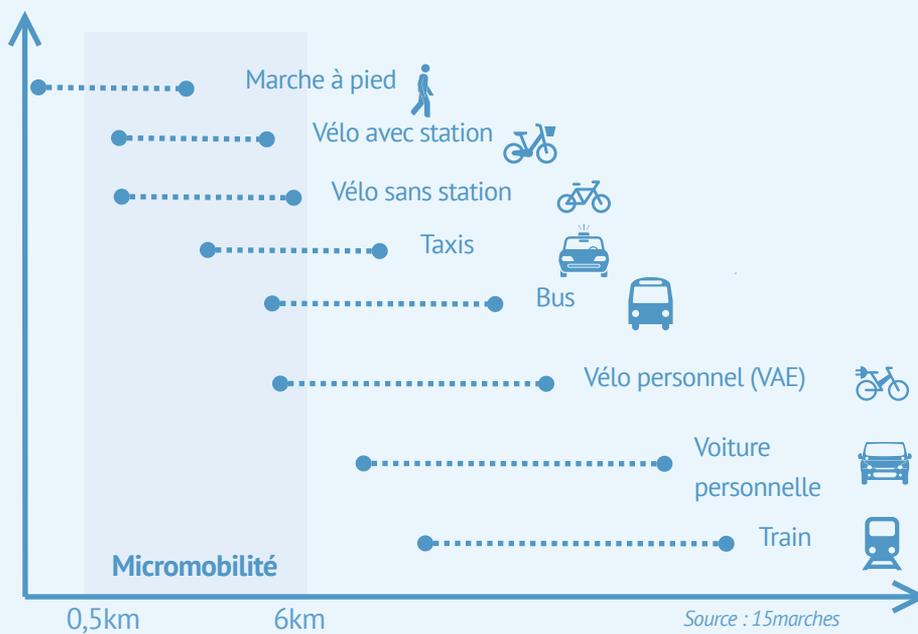
2h30

est le temps de charge moyen pour une trottinette électrique.

OBJECTIFS

Les engins de micromobilité, et plus particulièrement les trottinettes électriques, sont parfaitement complémentaires aux transports en commun et sont une vraie solution au problème du "premier et dernier kilomètre" ou pour des déplacements ponctuels pendant la journée. Ils permettent ainsi de réduire la part modale de la voiture individuelle. L'entreprise peut proposer des engins de micromobilité au travers d'un contrat d'acquisition ou de leasing, mais peut également permettre aux employés de souscrire à un service de micromobilité partagée (trottinettes électriques).

CARACTÉRISTIQUES



Fiscalité

Il n'y a actuellement pas d'indemnité kilométrique pour les engins de micromobilité, mais le budget mobilité entré en vigueur en mars 2019, intègre la micromobilité.

Achat / Leasing

- Flywheels
- G-Passion
- Middle Corner
- CTEC leasing
- Freel
- ALD Automotive

Témoignage

Cotton Group a acquis une vingtaine de trottinettes électriques pour les mettre à disposition de ses employés. Un événement de lancement a été organisé dans un ancien entrepôt avec #WeAreMobility pour permettre aux employés de les tester et d'adopter les bons gestes de sécurité.

ÉTAPES À SUIVRE

1 Identifier les besoins

Réaliser une analyse de la localisation des travailleurs pour évaluer le potentiel de report modal, en ce compris en combinaison avec le transport public. Une enquête auprès du personnel peut aussi renseigner de leur intérêt pour cette solution.

2 Trouver la bonne formule

Prendre contact avec les différents prestataires (en achat ou en leasing) et finaliser le plan avec une proposition budgétaire. Le secteur des trottinettes électriques est récent et il est important de travailler avec des prestataires qui offrent un service après-vente de qualité. Des systèmes avancés de gestion de flotte sont également un plus.

3 Communiquer sur le service

Développer une campagne de communication au travers des médias internes à l'entreprise (newsletter, intranet, affichage, etc.). Il est également recommandé de "brander" les engins de micromobilité à l'image de l'entreprise et de les rendre très visibles en les stationnant à proximité de l'entrée du bâtiment.

4 Activer l'usage et insister sur la sécurité

Programmer différentes activités pour activer l'usage des engins de micromobilité : conseils personnalisés, démonstrations, concours, etc. Plus que le vélo, le recours à ce type d'engins soulève de nombreuses questions auprès du personnel. Il est conseillé d'insister très fortement sur la réglementation en vigueur (vitesse maximale, interdiction de rouler sur le trottoir à vive allure, port recommandé du casque) et de sensibiliser aux enjeux de sécurité routière.



Source : Maestromobile



Source : #WeAreMobility



Combiner avec la voiture de société

La formule **Railease de la SNCB** permet de voyager librement sur le réseau SNCB, TEC, De Lijn et la STIB 20, 40 ou 60 jours par an.



Déplacements professionnels

Outre les contrats tiers-payant pour les abonnements (fiche G7), les services **Business E-Ticketing** proposé par la SNCB et **Bus'ness** par le TEC, permettent une gestion facilitée et rapide, tant pour l'employeur que le collaborateur, d'achat ponctuel de titres de transport.



Ligne de bus 11 dans le Brabant wallon

Grâce à l'appui méthodologique de l'Alliance Centre BW et de l'UWE, les entreprises des parcs scientifiques de Louvain-la-Neuve et de Mont-Saint-Guibert bénéficient depuis 2017 d'une ligne de bus qui offre une liaison directe avec les gares d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve.

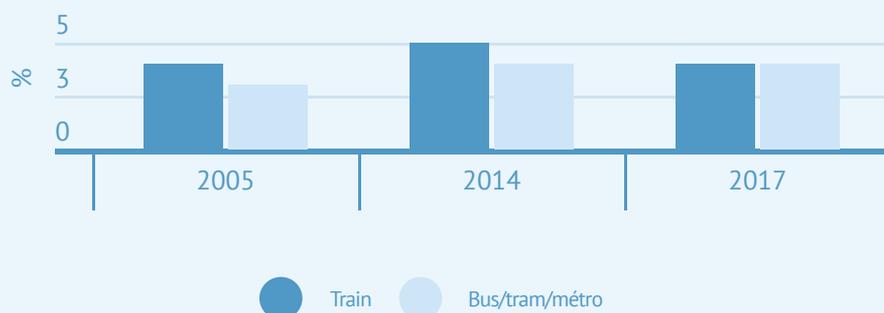


Source : TEC

OBJECTIFS

La part modale du train et des transports en commun dans les déplacements domicile-travail reste faible en Wallonie notamment parce que de nombreuses entreprises sont éloignées des principales lignes de transport public. Toutefois, plusieurs initiatives ont démontré l'intérêt de se fédérer entre entreprises pour obtenir de la SNCB la réouverture d'un point d'arrêt ou du TEC la création d'une liaison spécifique pour relier une gare.

Évolution de la part modale du transport public entre 2005 et 2017 en Wallonie



ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Établir un diagnostic des travailleurs pouvant être intéressés par une nouvelle ligne de transport public
- 2 Organiser une rencontre avec les entreprises voisines pour identifier les points de convergence.
- 3 Obtenir le soutien des fédérations professionnelles pour appuyer le dossier.
- 4 Rencontrer les opérateurs de transport public avec une proposition forte et des garanties d'utilisation du service.
- 5 Une fois l'accord obtenu, lancer une campagne de communication.
- 6 Aménager les abords de l'entreprise pour offrir un parcours attractif depuis les arrêts de bus.
- 7 Garder de bons contacts avec l'opérateur de transport et demander régulièrement les statistiques de fréquentation (tous les mois au lancement puis deux fois par an). Toute baisse doit vous alerter, car le service offert pourrait à terme être remis en question par l'opérateur de transport public !

S4

Services

NAVETTE

et bus-bureaux

 120 %

Toute entreprise peut bénéficier d'une exonération fiscale de 120 % pour les frais liés à la mise en place d'une navette privée à destination d'un site de travail (transport collectif organisé).

 **Témoignage**

"GSK a mis en place 9 lignes de navettes privées pour relier les gares d'Ottignies, Wavre et Genval de même qu'une liaison entre ses sites de Wavre et de Rixensart. Plus de 7% des employés ont recours à ce système (600 montées/jour) avec un taux de satisfaction de plus de 95%. Des réflexions sont en cours pour créer des navettes sur de plus longues distances ou faire appel à un service de bus-bureaux."

Patrick VLASSELAER
Mobility Manager - GSK Belgium



Source : GSK

OBJECTIFS

Lorsque l'entreprise est mal desservie en transport en commun et qu'elle se situe non loin d'une gare, elle peut, sur base volontaire, organiser tout ou une partie du transport de son personnel. Ce système encourage et favorise le recours au transport public, mais a des impacts budgétaires non négligeables qui doivent être analysés au regard d'autres dépenses de l'entreprise, notamment le coût de création et de gestion du stationnement.

TYPES DE SERVICES

Type	Fonctionnement
Navettes	Un opérateur privé est chargé d'opérer le service.
Vanpooling	L'entreprise acquiert un van et ce sont les employés qui conduisent le véhicule.
Bus-bureau	Des lignes dédiées, avec un système de réservation spécifique, sont opérées par des bus-bureaux, c'est-à-dire équipés de WI-FI et dont le temps de trajet est comptabilisé comme temps de travail, moyennant modification de la CCT.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Evaluer l'intérêt d'un transport collectif organisé par l'entreprise
- 2 Rencontrer les différents opérateurs et faire une analyse de coûts
- 3 Obtenir des offres et sélectionner la meilleure solution
- 4 Définir la localisation des arrêts pour leur assurer de la visibilité
- 5 Lancer une campagne de communication
- 6 Organiser des événements pour activer la demande : démonstration, tests, concours, etc.
- 7 Suivi et évaluation régulière : faut-il adapter l'offre à la hausse ? À la baisse ? Relancer la communication ? Modifier les horaires pour accommoder une correspondance ? etc.

S5

Services

TRANSPORT

à la demande



Témoignage

"Chez Solvay, nous avons choisi les services de Carasap, car il proposait un système de réservation à la fois complet et flexible. Nous avons ainsi pu configurer l'application pour que les courses groupées soient privilégiées et avons ainsi économisé 3.5 tonnes de CO² en un an. Un service de shuttle avec horaires fixes a également été mis en place depuis la gare du Midi afin de pouvoir rejoindre aisément le site. La disponibilité et le professionnalisme ont également convaincu les utilisateurs, dont 93 % se déclarent satisfaits du service."

Rosa NARANJO

**Soft, Reception & Security
Services Manager - Solvay (site**

OBJECTIFS

Contrairement au transport public classique ou aux navettes d'entreprise, le transport à la demande n'est opéré que si un utilisateur le commande au moyen d'une réservation. Ce mode de transport est plus souple et s'adapte à des situations particulières :

- pour rejoindre un aéroport ou une gare
- pour pallier l'absence de liaisons de bus régulières
- pour offrir une alternative au personnel travaillant en horaires décalés
- pour disposer d'une alternative en cas de défaillance du covoiturage ou d'un problème technique avec son vélo (principe du retour garanti)

TYPES DE SERVICES

Type	Descriptif
Taxi	Service officiel de taxi. Possibilité d'obtenir un contrat en tant qu'entreprise à des prix avantageux et avec un système de paiement optimisé.
VTC	Les VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur) sont des services en plein développement suite à l'apparition des technologies de géolocalisation. Réservation et paiement directement via une application.
Bus à la demande	Systèmes de bus à la demande à développer en partenariat avec le TEC ou un opérateur privé.

ÉTAPES À SUIVRE

1	Évaluer l'intérêt d'un transport à la demande pour l'entreprise
2	Rencontrer les différents opérateurs et faire une analyse de coûts
3	Obtenir des offres et sélectionner la meilleure solution
4	Définir précisément le type de trajets pris en charge par l'entreprise
5	Lancer une campagne de communication
6	Organiser des événements pour activer la demande : démonstration, tests, concours, etc.
7	Suivi et évaluation régulière (si demande importante, n'y a-t-il pas une solution plus structurelle à mettre en place ?)

COVOITURAGE



Retour garanti

Un élément décisif dans la promotion du covoiturage est l'instauration d'un système de "retour garanti" qui consiste à octroyer un ticket de bus, train voire le taxi en cas de défaut exceptionnel du collègue covoitureur. Dans la pratique, ce système est peu utilisé, mais il rassure fortement les candidats au covoiturage.



Les parkings de covoiturage

La Région wallonne dispose d'un réseau de parkings de covoiturage composé de parkings créés par le SPW, la Sofico ou de parkings mis à disposition par des entreprises dans le cadre de partenariats public-privé.



Voie réservée au covoiturage

En 2019, la Région wallonne a lancé deux projets pilotes de bandes réservées au covoiturage sur l'E411, l'une vers Bruxelles, l'autre vers Luxembourg.

OBJECTIFS

Le covoiturage nécessite peu d'investissements pour l'entreprise et peut avoir un impact important sur la mobilité, notamment en diminuant le stress et la fatigue des employés, en limitant les coûts de transport et en réduisant les besoins en stationnement. Malgré l'intérêt financier qu'y trouvent les covoitureurs, il subsiste de nombreux freins au développement de ce mode de transport, à commencer par la difficulté de trouver un covoitureur intéressé par un trajet aux mêmes heures. Il est donc utile de proposer une plateforme permettant de réunir les personnes intéressées.

TYPES DE PLATEFORMES

Type	Acteurs	Fonctionnement & intérêt
Domicile-travail	Carpool.be, Commuty	Plateformes qui proposent des offres d'affiliation pour les entreprises
Moyenne et longue distance	Blablacar	Célèbre plateforme de covoiturage surtout pertinente pour des trajets ponctuels de longue distance. Elle propose également de nombreux trajets internes à la Belgique.
Événements ponctuels	Somo, Eventpool, Covevent	Plateformes pour organiser du covoiturage lors d'événements d'entreprise

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Lancer une enquête pour estimer le potentiel de covoiturage et l'intérêt des employés
- 2 Rencontrer les différentes plateformes et sélectionner la meilleure solution
- 3 Établir le cadre légal avec le département des ressources humaines : convention, déclaration sur l'honneur, retour garanti, etc.
- 4 Lancer une campagne de communication
- 5 Organiser des événements pour activer la demande : démonstration de la plateforme, renseignements sur la fiscalité, concours, etc.
- 6 Inciter au covoiturage en créant des avantages pour les covoitureurs, notamment des places de stationnement réservées et bien situées

AUTOPARTAGE

et flotte de voitures partagées



Définition

Le Code de la route belge définit à l'article 2.50 la voiture partagée comme « l'utilisation systématique et à tour de rôle par des personnes préalablement déterminées d'une ou de plusieurs voitures contre paiement par le biais d'une association de voitures partagées, à l'exception de l'utilisation de véhicules destinés à la simple location ou location-vente. »



Source: Espaces-Mobilités

OBJECTIFS

Économique

En lieu et place de plusieurs véhicules de services, un véhicule partagé est plus économique, et selon le système de réservation adopté, sa gestion est facilitée. Il permet également de limiter les besoins en stationnement.

Report modal

La mise à disposition de véhicules partagés dans l'entreprise peut permettre aux travailleurs de se rendre autrement qu'en voiture sur leur lieu de travail tout en disposant d'un véhicule pour leurs déplacements professionnels au cours de la journée.

Exemplarité

Le recours à un véhicule partagé en entreprise peut faciliter l'utilisation de ce système dans la vie privée et limiter ainsi la motorisation des ménages.

Partenariats

La mise en place d'un système de voitures partagées peut être l'occasion de renforcer les relations avec les entreprises environnantes.

TYPES DE SYSTÈMES

Type	Acteurs	Fonctionnement & intérêt
Voitures partagées en station	Cambio, Zencar, Wibee	Voitures mises à disposition dans une station qui peut éventuellement être localisée à proximité immédiate de l'entreprise
Voitures en free-floating	Poppy, DriveNow	Voitures garées librement sur l'espace public et disponibles dans une zone définie dans certaines villes via une app mobile
Autopartage en entreprise	MyMove, ZenCar	Système où l'entreprise acquiert un véhicule et le propose à son personnel pendant la journée voire même en-dehors des heures de travail à des fins privées
Autopartage en peer-to-peer	Drivy, Caramigo, Cozycar	Plateforme de mise en relation pour le partage de véhicules entre particuliers

S7

Services

AUTOPARTAGE

et flotte de voitures partagées



50

La société Cambio dispose de plus de 50 stations en Wallonie dans 11 villes différentes, ce qui en fait le premier acteur de l'autopartage en station en Wallonie.



Source : Cambio

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Évaluer les besoins des travailleurs en matière de déplacements professionnels
- 2 Rencontrer les différents opérateurs pour analyser ensemble les opportunités
- 3 Obtenir des offres et sélectionner la meilleure solution
- 4 Définir la localisation des voitures pour leur assurer de la visibilité
- 5 Déterminer le système de réservation et fixer les règles en cas d'utilisation à des fins privées
- 6 Lancer une campagne de communication
- 7 Organiser des événements pour activer la demande : démonstration, tests, concours, etc.
- 8 Suivi et évaluation régulière (pour voir s'il faut augmenter ou diminuer la flotte, adapter la communication...)



Témoignage

La RTBF a mis à disposition une voiture électrique partagée pour ses employés : via un système de réservation en ligne et une ouverture via smartphone opéré par ZenCar. *"En tant que Mobility Manager, je peux gérer aisément les demandes et les employés accèdent à un véhicule facilement selon leurs besoins."*

Frédéric PAIROUX

Mobility Manager - RTBF

Actions similaires →

G10

I4

I5

TÉLÉTRAVAIL

Travail nomade et NWO



Le télétravail aujourd'hui

- **17 % des travailleurs** en Belgique télétravaillent au moins un jour par semaine, quel que soit le type ou la taille de l'entreprise
- À l'heure actuelle, le télétravail permet une réduction de **5 % des trajets domicile-travail**, soit 6,3 % des kilomètres parcourus



Le potentiel du télétravail

- **Jusqu'à 42 % des travailleurs** belges pourraient télétravailler au moins 1 jour par semaine
- Cela diminuerait les kilomètres parcourus de 16 %



100 %

Une entreprise peut déduire les frais de location d'un espace de coworking à concurrence de 100 %.

OBJECTIFS

Le télétravail consiste à travailler à distance. On parle également de New World of Working (NWO). Il peut s'agir de télétravail occasionnel ou régulier. Dans le cas du télétravail régulier, celui-ci comprend une convention ou un avenant au contrat de travail et nécessite la mise à disposition de matériel à l'employé.

Les avantages du télétravail sont les suivants :

- Moins d'infrastructures (bureaux et parkings)
- Moins d'absentéisme
- Une plus grande productivité
- Une plus grande attractivité pour l'engagement de personnel

TYPLOGIE DES NWO

Type	Descriptif
Travail à domicile	Travailler de chez soi pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée, éviter les heures de pointe ou augmenter sa concentration.
Coworking	Des espaces dédiés qui favorisent les interactions entre travailleurs de différents horizons et évitent de trop longs déplacements.
Bureaux satellites	Bureaux décentralisés par rapport aux sites principaux de l'entreprise ou bureaux ouverts dans différents immeubles de l'entreprise pour l'ensemble de ses travailleurs, quel que soit leur lieu d'affectation principal.



Source : Coworking Namur



Source : Coworking Namur

TÉLÉTRAVAIL

Travail nomade et NWOW



Toolbox du SPF Mobilité

Le SPF Mobilité et VIAS ont créé une [toolbox sur le télétravail](#) afin mieux vous informer sur le télétravail et mettre à disposition des outils pratiques pour l'adopter, que l'on soit employeur ou travailleur.



Coworking I Digital Wallonia

[CoWallonia](#) est le réseau des espaces de coworking wallons développé depuis 2011 par le Gouvernement wallon. Il rassemble une vingtaine d'espaces de coworking et est coordonné par l'Agence du Numérique.



Témoignage

"Chez Elia, nous ne voulons pas laisser les gens perdre leur temps dans les embouteillages. Le travail doit être effectué à l'endroit qui convient le mieux. De plus en plus d'employés demandent de la flexibilité. La possibilité de télétravailler est également un moyen utile pour attirer de nouveaux talents venant de tout le pays."

Maria GRAZIA FERRI
Mobility Manager - Elia

ÉTAPES À SUIVRE

1 Justifier le passage au télétravail

Préparez votre vision en listant les avantages pertinents pour l'organisation et le faire valider par la direction. Pour les entreprises de plus de 50 collaborateurs, il y a lieu d'informer et de consulter les représentants des travailleurs. Dans tous les cas, communiquez cette vision aux collaborateurs dans un texte percutant.

2 Choisir le type de télétravail

Télétravailler depuis la maison n'est pas la seule solution à disposition des entreprises. Il existe de très nombreuses pratiques de télétravail (travail à domicile, en télécentre...). Dans tous les cas, le télétravail est volontaire, tant pour l'employeur que pour le travailleur. Il ne peut jamais y avoir de droit ou d'obligation de télétravail.

3 Organiser le télétravail

- **Le lieu** : qu'il s'agisse d'un bureau satellite, d'un espace de coworking ou d'un poste à domicile, il faut que le lieu soit adapté pour que le collaborateur puisse télétravailler.
- **Les outils** : toutes les solutions techniques nécessaires pour pouvoir travailler à distance doivent être fournies : matériel, logiciel, connectivité, moyens de communication.
- **Le management** : le suivi et le contrôle par l'employeur ou le manager doivent s'adapter à l'absence du travailleur, ce qui implique moins de contrôle sur la présence physique et plus de contrôle sur les objectifs atteints.
- **Le relationnel** : comme les moments d'échanges imprévus sont plus difficiles à organiser, il y a lieu d'organiser des moments de socialisation pour préserver les contacts humains.

S9

Services

VOITURE DE SOCIÉTÉ

autrement



7 % du parc automobile

Des chiffres plus élevés sont régulièrement cités dans la presse, mais les voitures dites "salaire" ne constituent que 7 % du parc automobile belge, les autres étant des voitures de fonction, voire de service.



109,7 grammes de CO₂

C'est la moyenne des émissions pour les voitures de leasing. La moyenne belge, quant à elle est située à 132,7g pour la fin 2018.



57 %

Selon une étude menée par Acerta en 2019, plus de la moitié des travailleurs seraient prêts à passer au Budget Mobilité.



4,2 %

C'est le pourcentage d'immatriculations de voitures à motorisations alternatives en 2019. Le diesel est quant à lui à 70,2 % et l'essence à 25,7 %.

OBJECTIFS

Une voiture de société est une voiture dont bénéficie un travailleur pour ses déplacements professionnels et privés et dont les coûts sont supportés par l'employeur. Il peut en disposer sans devoir solliciter d'autorisation préalable.

Ces voitures font donc partie du package salarial et sont une réponse à la forte pression fiscale sur les salaires belges. Néanmoins, il est désormais dans l'air du temps de proposer des alternatives à cet avantage extra-légal bien ancré dans nos entreprises.

BUDGET MOBILITÉ

La voiture de société, longtemps vue comme l'avantage salarial par excellence, ne suffit plus toujours à convaincre travailleurs et employeurs. Que ce soit pour des raisons écologiques, pratiques ou personnelles, certains pourront préférer des solutions plus flexibles ou multimodales.

Les notions de "Budget Mobilité", "allocation mobilité" ou encore "Plan Cafétéria" sont apparues pour proposer une alternative au budget alloué aux voitures de société. Ainsi, le montant alloué à un travailleur pour sa voiture de société n'est plus uniquement consacré au véhicule en tant que tel, mais à un package total "mobilité".

Le secrétariat social peut guider le Mobility Manager pour un choix adapté à la situation de son entreprise. Le leaser peut aussi fournir des informations intéressantes à travers les différents packs proposés (voiture + vélo...)

CARBURANTS ALTERNATIFS

Lorsqu'il est question du choix du type de motorisation au sein des flottes de véhicules d'entreprise, le champ est désormais plus ouvert que jamais. Diesel, essence, LPG, CNG, hybride ou électrique, les différentes sources d'énergie ne manquent pas. Les choses sont encore en pleine évolution sur le plan technique et fiscal et il ne fait pas de doute que la mobilité de demain sera très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Actions similaires →

S3

G10

I4

I5

A3

S10

Services

APPLICATIONS

de mobilité



85 %

Selon une enquête réalisée par Maestromobile en 2019, 85 % des citoyens déclarent utiliser très régulièrement Google Maps.



Témoignage

"Lors de la Semaine de la Mobilité, nous avons testé certaines applications de géolocalisation comme Citymapper sur le stand mobilité de l'université installé pour l'occasion à la sortie des auditoires. Nous avons pu ainsi sensibiliser les nouveaux étudiants aux différents modes de transport à leur disposition pour rejoindre le Sart Tilman et leur montrer comment utiliser ces applications pour se déplacer dans une ville qu'ils ne connaissent pas encore très bien."

Maryse JADOUL

**Cellule Urbanisme et Mobilité -
Université de Liège**

OBJECTIFS

De très nombreuses applications de navigation se sont développées ces dernières années. Elles permettent de donner une information très précise et souvent en temps réel sur les offres de mobilité à proximité. Elles permettent aussi le calcul d'itinéraires multimodaux. L'utilisation de ces applications est gratuite pour les entreprises. On constate cependant que peu de personnes les connaissent. Faire découvrir ces applications permet d'initier de nouveaux comportements en matière de mobilité, mais aussi de répondre aux besoins d'information et de communication des travailleurs qui utilisent déjà les transports en commun (temps d'attente, perturbations, alternatives proposées etc.).

LES DIFFÉRENTES APPLICATIONS

Application	Fonctionnalités
Google Maps	La plus populaire des applications avec des itinéraires GPS, marche, vélo, transport en commun...
Apple Plan	L'application de navigation d'Apple
Here	Application également très complète qui fournit des recommandations pour tous les moyens de se déplacer (voitures, transport en commun...)
Citymapper	Application qui propose des itinéraires multimodaux avec les transports en commun, le vélo partagé, la marche, le train...
TEC	Calculs d'itinéraire et horaires de passage à l'arrêt pour les TEC, les correspondances SNCB/STIB ainsi que la possibilité d'être informé par notification des perturbations sur les lignes habituelles
SNCB	Une application centrée sur les déplacements en train (avec la possibilité d'acheter des tickets en ligne) qui propose également des itinéraires multimodaux
Smart Mobility Planner	Calculateur multimodal développé conjointement par les quatre opérateurs belges de transport (SNCB, TEC, De Lijn et STIB)

Actions similaires →

S3

A4

A6

A7



Services

SYNTHÈSE

Le tableau de synthèse ci-dessous permet à l'entreprise d'identifier l'importance et la priorité à donner à chaque action. Il donne également un ordre de grandeur sur les ressources financières et humaines à mobiliser et sur les impacts de l'action sur la mobilité dans l'entreprise.

	ACTION	PRIORITÉ	COÛT	STAFF	IMPACT
S1	Vélos d'entreprise	!!	€ €	🕒 🕒	👍 👍
S2	Micromobilité	!!	€ €	🕒 🕒	👍 👍 👍
S3	Transport public	!!!	€	🕒 🕒	👍 👍 👍
S4	Navette	!!!	€ € €	🕒 🕒	👍 👍
S5	Transport à la demande	!!	€ €	🕒	👍 👍
S6	Covoiturage	!!	€	🕒 🕒	👍 👍
S7	Autopartage	!!!	€ €	🕒	👍 👍
S8	Télétravail	!!!	€	🕒 🕒	👍 👍
S9	Voiture de société autrement	!!	€ €	🕒 🕒	👍 👍 👍
S10	Applications de mobilité			🕒	👍 👍

Hierarchisation des mesures dans une stratégie de mobilité

Forte	!!!	€ € €	🕒 🕒 🕒	👍 👍 👍
Moyenne	!!	€ €	🕒 🕒	👍 👍
Faible	!	€	🕒	👍

Fiche	Thème	Nom	Lien
S1	Vélos d'entreprise	CTEC Leasing	https://ctec.bike/fr
S1	Vélos d'entreprise	Kameo bikes	https://www.kameobikes.com/
S1	Vélos d'entreprise	ProVelo	https://www.provelo.org/
S1	Vélos d'entreprise	Cyclobility	https://cyclobility.wixsite.com/cyclobility-fr
S1	Vélos d'entreprise	KBC Velolease	https://www.kbc.be/corporate/fr/produit/financer/leasing/leasing-velo.html
S1	Vélos d'entreprise	Cycle Valley	https://www.cyclobility.be/fr/
S1	Vélos d'entreprise	Bizebike	https://bizebike.com/
S1	Vélos d'entreprise	Cyclis	https://www.cyclis.be/fr_BE/
S1	Vélos d'entreprise	ALD Automotive	http://www.aldautomotive.be/fr/mobilite/des-velos-en-leasing/ald-companybike
S1	Vélos d'entreprise	Athlon Car Lease	https://www.athlon.com/be/fr-be/entreprise/votre-parc-automobile/mobilite/bikelease
S2	Micromobilité	Flywheels	https://www.flywheels.be/
S2	Micromobilité	G Passion	http://www.garagepassion.com/gp-boutique/
S2	Micromobilité	Middle Corner	http://middlecorner.be/
S2	Micromobilité	Freel	https://www.freel.co/
S2	Micromobilité	ALD Automotive	https://www.aldautomotive.be/fr/qui-sommes-nous/presse/ArticleID/2939
S3	Transport public	SNCB Business	https://www.belgiantrain.be/fr/mobility-for-business
S3	Transport public	BUS'nness	https://www.infotec.be/fr-be/professionnels/entreprises/pr%C3%A9sentationdeloffrebusiness.aspx
S3	Transport public	Railease et e-ticketing	https://www.belgiantrain.be/fr/mobility-for-business/employer-solutions/occasional-travel
S3	Transport public	S3	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/mobilite-des-personnes/transports-collectifs/navette-privee-dentreprise/
S6	Covoiturage	Le réseau de parkings	http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/covoiturage/parkings-de-covoiturage.html

Fiche	Thème	Nom	Lien
S7	Autopartage	Cambio	https://www.cambio.be/cms/carsharing/fr/2/cms?cms_knschluessel=HOME
S7	Autopartage	Zencar	https://www.zencar.eu/
S7	Autopartage	Wibee	https://www.wibee.be/
S7	Autopartage	Poppy	https://poppy.be/fr/
S7	Autopartage	Drivenow	https://www.drive-now.com/
S7	Autopartage	MyMove	https://www.mymove.be/
S7	Autopartage	Drivy	https://fr.drivy.be/
S7	Autopartage	Caramigo	https://www.caramigo.eu/
S7	Autopartage	Cozycar	https://www.cozycar.be/fr
S8	Télétravail	Toolbox sur le télétravail	https://www.teletravailler.be/
S8	Télétravail	Coworking Digital Wallonia	https://www.cowallonia.be/
S9	La voiture de société autrement	Comparatif des opérateurs belges (budget mobilité)	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/2018/10/10/budget-mobilite/
S9	La voiture de société autrement	Motorisation alternative	https://www.mobilite-entreprise.be/index.php/mobility-management/motorisation-alternative/
S9	La voiture de société autrement	le budget mobilité	https://lebudgetmobilite.be/fr
S10	Applications de mobilité	Google Maps	https://www.google.com/maps/?hl=fr
S10	Applications de mobilité	Apple Plan	https://www.apple.com/fr/ios/maps/
S10	Applications de mobilité	Here	https://www.here.com/
S10	Applications de mobilité	Citymapper	https://citymapper.com/
S10	Applications de mobilité	TEC	https://presse.groupe.infotec.be/decouvrez-lapplication-du-tec
S10	Applications de mobilité	SNCB	https://www.belgiantrain.be/fr/travel-info/prepare-for-your-journey/use-the-sncb-app
S10	Applications de mobilité	Smart Mobility Planner	https://www.smartmobilityplanner.be/fr/

INFRASTRUCTURES





Infrastructure

EN UN COUP D'ŒIL

La section **INFRASTRUCTURE** met en évidence les éléments physiques sur lesquels l'entreprise peut agir pour orienter durablement sa politique de mobilité, tant sur le site même de l'entreprise qu'aux abords. La plupart des zones d'entreprise ayant été pensées au cours des dernières décennies, elles offrent un environnement qui favorise essentiellement les déplacements automobiles au détriment des alternatives.



PMR / Marche

I1 - Cheminements piétons

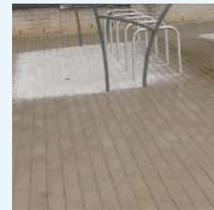
I6 - Accessibilité PMR



Vélo

I2 - Itinéraires cyclables

I3 - Stationnement vélo



Voiture

I4 - Stationnement automobile

I5 - Bornes de recharge pour voitures électriques



CHEMINEMENTS

pour piétons



2,8 %

La part modale de la marche était de seulement 2,8 % pour les travailleurs wallons en 2017.



Tous à pied

L'ASBL [Tous à Pied](#) aide les entreprises à réaliser un diagnostic de la voirie et de leur environnement direct.



Documentation technique

[SPW - Guide des aménagements piétons](#)

ENJEUX

Qu'il soit automobiliste, cycliste ou utilisateur du transport public, chaque travailleur est également en partie piéton lorsqu'il se déplace sur le site de son entreprise. La plupart des environnements d'entreprise ont été pensés exclusivement pour la voiture. Le confort et la sécurité des piétons ne sont donc pas pris en compte. Une situation qui crée une barrière psychologique au changement dès que l'on envisage d'autres modes de transport.

En outre, pour leurs déplacements sur le temps de midi vers un commerce de proximité ou pour rejoindre un espace vert aux alentours, les travailleurs qui sont venus en voiture auront plutôt tendance à reprendre ce mode de transport alors qu'ils pourraient tout aussi bien y aller à pied.

LES ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Auditer les cheminements actuels sur le site pour identifier les dysfonctionnements (confort, détours, dangers, etc.).
- 2 Définir un plan d'action pour optimiser les déplacements à pied (zones de marche, éclairage, auvents) sur le site.
- 3 Par le biais du personnel, collecter des informations sur la qualité des aménagements publics et communiquer aux autorités les problèmes identifiés (traversées dangereuses, espaces trop étroits, végétation envahissante, etc.). Veillez à varier les profils que vous interrogez !
- 4 S'assurer de la continuité des itinéraires pour les piétons entre le domaine public et le domaine privé (terrain de l'entreprise) en veillant à aménager un cheminement sécurisé et direct vers l'entrée principale.
- 5 Se tenir informé des projets régionaux ou communaux en matière d'aménagements pour les piétons (trottoirs, passerelles, tunnels, etc.) et de création/modification d'arrêts de transport public par des contacts réguliers avec les administrations et les opérateurs en charge de la mobilité.
- 6 Contribuer activement aux réflexions dans le cas où un plan de mobilité ou un projet d'aménagement est étudié par les administrations compétentes : participation aux réunions d'information, remise d'avis officiel de l'entreprise, etc.
- 7 Créer une carte reprenant les principaux flux piétons depuis les arrêts de transport public et les pôles d'attractivité aux alentours (commerces, services, espaces verts, etc.).

ITINÉRAIRES

cyclables



70 %

des travailleurs wallons estiment qu'il est dangereux de se rendre à vélo au travail.



60 %

des travailleurs wallons considèrent qu'il y a une insuffisance d'infrastructures cyclables ou que les infrastructures existantes sont inadéquates.



11 km/h

C'est la vitesse moyenne d'une voiture en ville, aujourd'hui, en heure de pointe. Sans entraînement, le cycliste roule entre 10 et 15 km/h.



Réseaux cyclables

La Wallonie dispose d'une série d'itinéraires adaptés aux cyclistes :

[RAVeL](#)

[Points-Noeuds.](#)

ENJEUX

La présence de pistes cyclables confortables et sécurisantes est un élément déterminant dans le choix du vélo pour les déplacements domicile-travail. Or actuellement, plus des deux tiers des travailleurs wallons ne se sentent pas en sécurité pour rejoindre leur lieu de travail à vélo. Pourtant, le vélo est une alternative crédible à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail sur de petites distances (voire de plus grandes aujourd'hui grâce au vélo à assistance électrique) et un complément idéal des transports publics. Pour parcourir moins de 5 km, et en particulier en milieu urbain, c'est l'un des moyens de transport les plus rapides. En outre, il ne pollue pas, permet de garder la forme, atténue le stress et le tout pour un coût d'utilisation dérisoire.

De son côté, et même si cela ne relève pas directement de ses compétences, le Mobility Manager d'une entreprise peut intervenir auprès des autorités communales et régionales compétentes pour appuyer les demandes de ses cyclistes en vue de corriger certains aménagements cyclables, de mieux les entretenir ou de convaincre de l'utilité de développer le réseau puisque le

LES ÉTAPES À SUIVRE

1

Collecter par le biais des cyclistes des informations sur la qualité des aménagements et communiquer aux autorités les problèmes identifiés (trou, revêtement dégradé, affaissement, marquage effacé, etc.). Ceci peut se faire directement via les applications BetterStreet en Wallonie ou FixMyStreet à Bruxelles.

2

S'assurer de la continuité des itinéraires cyclables entre le domaine public et le domaine privé (terrain de l'entreprise) en veillant à aménager un cheminement sécurisé et direct vers l'entrée principale et/ou les zones de stationnement vélo.

3

Se tenir informé des projets régionaux ou communaux par des contacts réguliers avec les administrations en charge de la mobilité.

4

Contribuer activement aux réflexions dans le cas où un plan de mobilité ou un projet d'aménagement est étudié par ces administrations : participation aux réunions d'information, remise d'avis officiel de l'entreprise, etc.

5

Disposer d'un outil cartographique pour monitorer la présence d'aménagements cyclables et leur qualité.

6

Entretien des voies cyclables sur votre site.

STATIONNEMENT

vélo

P 65 %

65 % des entreprises belges offrent un abri couvert pour les vélos.

10 Vélos

Sur un emplacement de parking pour voiture, on peut disposer près de 10 vélos.

8 x moins cher

Un stationnement pour les vélos coûte 8 fois moins cher qu'une place de stationnement pour les voitures.

Services pour les cyclistes

Il est vivement recommandé de prévoir des vestiaires, des casiers de rangement (dont certains avec électricité pour charger les batteries des vélos) de même que des douches.

ENJEUX

Le stationnement des vélos constitue un maillon incontournable de toute politique de mobilité. En effet, l'absence d'infrastructure ou une infrastructure inappropriée a des impacts négatifs sur l'utilisation de ce mode de déplacement, voire s'avère complètement dissuasive. En outre, les vélos électriques exigent d'être entreposés à l'abri. Il faut donc veiller à proposer une infrastructure de taille suffisante permettant de ranger son vélo en toute sécurité, facile d'accès et confortable.

CARACTÉRISTIQUES

	Possibilités	Descriptif
	Proximité	Ne pas décourager le cycliste en lui imposant une distance importante à parcourir pour atteindre le parking vélo et ensuite l'entrée du bâtiment
	Accessibilité	Être attentif aux pentes, aux escaliers, aux portes, aux revêtements inadéquats... susceptibles de rendre le cheminement inconfortable, voire peu praticable
	Sécurité	Veiller à aménager un lieu sûr, parfaitement sécurisé et résistant au vol et au vandalisme
	Fonctionnalité	Opter pour des dispositifs universels, fonctionnels et pratiques, comme le U renversé, pour ranger et accrocher le vélo. Leur utilisation doit être facile à comprendre pour le cycliste
	Disponibilité	Prévoir un nombre d'emplacements suffisant (nombre de cyclistes + 20 %). À défaut, l'espace sera surchargé, en désordre, voire délaissé par certains usagers



Source : UWE



Source : UWE

STATIONNEMENT

vélos

 100 %

Les investissements dans des infrastructures installées dans le but d'inciter les travailleurs à se rendre au travail à vélo sont fiscalement déductibles à 100 % (120 % jusque fin 2019) pour l'entreprise. Sont ainsi pris en compte :

- Les abris à vélos : achat de râteliers ou de box, construction ou rénovation d'un bien immobilier en vue de l'installation d'un parking à vélos
- L'achat, l'installation ou la rénovation de sanitaires : vestiaires, douches, casiers...
- L'entretien des vélos, l'achat de l'outillage ou du petit matériel de réparation, voire l'installation d'un atelier de réparation



Documentation technique

- [Cémathèque du SPW - Stationnement vélo et projet immobilier. Bonnes pratiques](#)
- [Guide technique de Pro Velo](#)

ÉTAPES À SUIVRE

	Descriptif
1	Placer le parking vélo dans une zone agréable à côté des espaces verts et à proximité immédiate de l'entrée principale (de préférence plus proche de l'entrée que les emplacements pour voitures)
2	En cas de création d'un espace extérieur, vérifier si le projet nécessite un permis d'urbanisme
3	Équiper l'espace dédié au stationnement des vélos d'un contrôle d'accès
4	Prévoir des vestiaires et des casiers de rangement de même que des sanitaires avec douche
5	Envisager de mettre des outils de réparation à disposition voire un service de réparation pour un grand site
6	Équiper un certain nombre de places de prises pour le rechargement électrique
7	Prévoir l'entretien de la zone de même que des dispositifs pour supprimer les éventuels vélos ventouse

Les entreprises situées dans des bâtiments réunissant plusieurs sociétés peuvent aménager un parking vélo commun pour autant que la distance entre le parking vélo et l'accès à l'entrée du bâtiment ne soit pas trop longue. Il est également tout à fait envisageable de consacrer un espace réservé au stationnement vélo dans un garage pour voitures. Le programme Tous vélo-actifs accompagne dans cette démarche les entreprises qui y adhèrent. Pro Velo fait de même.

Plus d'infos : www.veloactif.be, www.provelo.org

Exemple de parking vélo installé dans un parking souterrain à la place du stationnement automobile



Source : D'Ieteren



Source : D'Ieteren

STATIONNEMENT

automobile

Le coût du stationnement



3.000 € - 5.000 €

Coût de création d'une place de stationnement en surface



8.000 € - 10.000 €

Coût de création d'une place de stationnement aérien à étages



20.000 € - 35.000 €

Coût de création d'une place de stationnement souterrain



Témoignage

"La situation de saturation de notre espace de parking souterrain réservé au personnel était devenue intenable. En plus de proposer des alternatives et des incitants de mobilité douce (vestiaires et douches, indemnité vélo), la direction a pris la mesure ferme de supprimer l'accès au parking voiture à toute personne habitant à moins de 5 kilomètres de l'entreprise. Celle-ci est localisée en plein cœur d'un centre-ville bien desservi par les transports en commun".

Jean-Baptiste THONET
 Mobility Manager - Mutualité
 Chrétienne de la Province de
 Namur

ENJEUX

Pour les déplacements domicile-travail, la part modale de la voiture reste prépondérante en Wallonie avec plus de 83 % des travailleurs qui rejoignent leur entreprise en voiture. Ceci génère une pression importante sur les entreprises qui doivent disposer de vastes espaces de stationnement pour leur personnel. Le stationnement par ailleurs est l'un des leviers principaux pour influencer le choix d'un mode de transport. En effet, il y a une corrélation directe entre la mise à disposition d'une place de stationnement et le recours à la voiture. On constate en moyenne **7 % d'automobilistes en moins dans une entreprise où le stationnement est payant**. De plus en plus d'employeurs se rendent compte des coûts de la création et de l'entretien de leur parking et s'orientent vers une gestion optimisée du stationnement

SOLUTIONS DE GESTION

	Possibilités	Descriptif
	Méthode incitative	Mise en place de mesures pour diminuer les déplacements en voiture : télétravail, bureaux satellites, covoiturage, parkings vélos, etc. Dans certains cas, on peut envisager de mettre en place un incitant financier pour les personnes qui abandonneraient l'avantage d'une place de stationnement.
	Stationnement préférentiel	Mise en place d'un système de priorités pour accorder les places disponibles selon des critères de mobilité. Exemples de critères : PMR, covoitureurs, personnes sans alternative valable, véhicules plus écologiques, circonstances personnelles, etc.
	Stationnement payant	Mise en place d'un système de paiement du stationnement. Mesure difficile à mettre en œuvre. Il est conseillé d'affecter les recettes de stationnement à la politique de mobilité et de l'accompagner d'un système où les employés peuvent bénéficier d'un certain nombre de jours de stationnement pour circonstances exceptionnelles.

STATIONNEMENT

automobile



Témoignage

"Afin d'optimiser son parc de stationnement à Bruxelles, la RTBF a mis en place un système de gestion et de réservation à l'avance des emplacements de parking via la plateforme FairPark. Ce dispositif permet de garantir une place aux employés qui en ont le plus besoin. Des zones de parking et des groupes d'utilisateurs ont été définis avec des priorités différentes selon leur profil d'activités. Après 6 mois de mise en oeuvre, les résultats sont bons, mais on constate que ceux qui ont réservé ne viennent pas toujours, d'où la réflexion en cours de passer au parking payant."

Frédéric PAIROUX



Source : RTBF (système FairPark)

SYSTÈMES DE GESTION

Commuty

Descriptif	Commuty offre différentes solutions de gestion de la mobilité des travailleurs.
Particularités	Commuty offre un outil de gestion de places de stationnement, mais intègre aussi la gestion de l'indemnité kilométrique vélo ou de l'exonération fiscale covoiturage et la gestion de ressources partagées (vélos, voitures de pool, salle de réunions, etc.).

FairPark

Descriptif	FairPark est un logiciel d'optimisation du stationnement développé par le bureau d'étude suisse Mobilidée.
Particularités	La plateforme aide à gérer et à optimiser l'usage du parking d'une entreprise en permettant aux automobilistes de réserver à l'avance leur place de parking (jusqu'à 2 semaines avant). Le logiciel peut également aider à gérer une flotte de vélos électriques, la mise à disposition des casiers, et la mise en relation de collègues pour la pratique du covoiturage. Enfin, il est possible d'interfacier l'outil de gestion du parking avec le système de barrières.

BePark

Descriptif	BePark propose des solutions aux entreprises ou à des propriétaires immobiliers afin d'optimiser la gestion de leur parking.
Particularités	BePark dispose d'outils d'optimisation du stationnement via un système de réservation de places. La plateforme se caractérise aussi par la mutualisation de places inoccupées en les mettant à disposition d'autres usagers (entreprises voisines, riverains, etc.).

BORNES

de recharge pour voitures électriques



11 %

des entreprises belges disposent de bornes permettant de recharger les voitures électriques.

Calcul

Pour une voiture dont le chargeur embarqué présente une puissance de 8 kW, le rechargement complet se fera en 4 heures environ et la consommation sera de l'ordre de 32 kWh.



ENJEUX

Bien que le parc de voitures électriques soit encore très réduit, plus d'un employeur sur dix dispose déjà d'un système de recharge des voitures électriques. Cette pratique est plus courante à Bruxelles et en Flandre mais se répand peu à peu en Wallonie. Si la recharge de quelques voitures électriques en entreprise ne pose en général pas de problème particulier, car une installation simple de type *wallbox* suffit, elle devient plus compliquée à gérer lorsque l'entreprise souhaite charger toute une flotte de véhicules. En effet, de nombreux paramètres entrent en ligne de compte dans le choix d'une solution de recharge.

CARACTÉRISTIQUES

Toutes les voitures électriques ne sont pas égales face au chargement. Tout dépend du type de batterie choisi par le constructeur automobile. En effet, une batterie de voiture fonctionne avec du courant continu (DC) tandis que le réseau électrique délivre du courant alternatif (AC). Pour permettre la recharge, il faut que la voiture soit équipée d'un transformateur qui change l'alternatif en continu. C'est ce transformateur qui est l'élément limitatif du système de chargement, car sa puissance détermine la rapidité du chargement.

Les bornes de recharge offrent plus de sécurité qu'une prise classique et il en existe différentes variantes selon les besoins. Les bornes connectées sont pilotables à distance via smartphone, donnent une alerte à la fin du chargement et peuvent être démarrées en différé. Elles disposent également d'un système qui permet de visualiser à tout moment la consommation ou les coûts et peuvent même délivrer des notes de frais.



Source : UWE



BORNES

de recharge pour voitures électriques



Production d'énergie

Si l'entreprise produit une partie de son énergie, il est vivement recommandé d'installer des bornes de recharge électrique. En effet, l'électricité est moins chère en auto-production et la charge peut se faire au moment des pics de production afin d'absorber toute sur-production.



Témoignage

"La société **SWIFT**, spécialisée dans la sécurisation des paiements bancaires, a toujours été à la pointe de la mobilité verte. Son parc de voitures compte déjà 25 véhicules électriques, 33 hybrides et 40 bornes de chargement ont été installées sur le site de La Hulpe. Les bornes installées chez SWIFT permettent de recharger de 2 à 3 voitures."

Caroline CEUSTERMANS

Mobility & Fleet Manager - SWIFT



Documentation technique

- [Agoria - Brochure Infrastructure de recharge](#)
- [SPW - Dossier sur la mobilité électrique](#)

ÉTAPES À SUIVRE

Voici les questions à se poser pour bien préparer un projet de déploiement de bornes de recharge pour une flotte d'entreprise :

- 1 Avant de choisir votre fournisseur, déterminer le cadre : pour le public ou non, pour le personnel ou uniquement les voitures de société, voitures de pool. Les besoins seront différents. Attention, que votre entreprise ne devienne pas un distributeur d'énergie.
- 2 Évaluer le nombre de voitures électriques à recharger sur la base de la flotte existante et future.
- 3 Déterminer les heures durant lesquelles les véhicules (voitures du personnel, mais aussi véhicules d'entreprise) doivent être rechargés.
- 4 Déterminer si la recharge se fait à l'intérieur ou à l'extérieur et identifier la zone de stationnement.
- 5 Analyser la vitesse de recharge nécessaire et vérifier si le dimensionnement électrique est approprié. Il est conseillé de mettre les bornes entre 2 voire 4 places de parking avec un système équipé de plusieurs câbles et une borne qui passe automatiquement d'un câble à l'autre quand une voiture est chargée.
- 6 Négocier un contrat d'approvisionnement électrique spécifique.
- 7 Envisager une production d'électricité sur le site de l'entreprise, si cela se justifie (panneaux solaires, éolienne, biomasse, etc.).
- 8 Établir un cahier des charges techniques, évaluer les offres et suivre l'installation des bornes.
- 9 Déterminer les règles d'usage et de facturation aux utilisateurs. Il est recommandé de mettre en place un système de gestion des emplacements pour éviter que les propriétaires de véhicule électrique ne laissent leur voiture sur l'emplacement tout au long de la journée.
- 10 Lancer une campagne de communication et faire un suivi régulier de la consommation pour détecter les anomalies, mauvais usages du systèmes, etc

ACCESSIBILITÉ

Personne à mobilité réduite (PMR)



22%

Dans 22 % des cas, l'unité d'établissement est difficilement accessible aux travailleurs à mobilité réduite en Wallonie.



Pente <2 %

Si une pente est nécessaire pour rattraper un niveau, celle-ci ne doit pas dépasser 2 cm/mètre.



Atingo et Plain-Pied

Les ASBL suivantes peuvent vous aider à analyser l'accessibilité de votre entreprise :

- [Atingo](#)
- [Plain-Pied](#)



Documentation technique

- [CAWAB - Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible](#)
- [SPW - Guide des aménagements piétons et PMR](#)

ENJEUX

Qu'il s'agisse d'une personne à mobilité réduite ou en fauteuil roulant ou d'une personne âgée qui se déplace difficilement, il suffit d'une marche pour rendre un lieu inaccessible. Il est primordial de garantir aux personnes à mobilité réduite un accès adapté aux bâtiments. Des aménagements sont essentiels, tant pour que les personnes en situation de handicap ne soient pas lésées par des facteurs environnementaux, que pour des raisons de sécurité.

CARACTÉRISTIQUES

	Accessibilité	La personne doit pouvoir repérer le bâtiment, l'atteindre et y trouver un emplacement de parking.
	Identité	La personne doit pouvoir repérer l'entrée, la rejoindre et entrer dans le bâtiment.
	Mobilité	La personne doit pouvoir circuler librement à l'intérieur du bâtiment.
	Fonctionnalité	La personne doit pouvoir utiliser toutes les fonctions présentes dans le bâtiment.
	Sécurité	La personne doit pouvoir sortir facilement du bâtiment en cas de danger.

Selon le type de handicap à accommoder, les aménagements seront différents. On pense évidemment aux rampes adaptées aux chaises roulantes, mais il faut également considérer les éléments suivants :

- une signalétique spécifique ;
- des aides visuelles ou sensorielles pour les déficients visuels ;
- des codes couleurs complétés par des signes (pour les daltoniens) ;
- des emplacements de stationnement permanents et temporaires (en cas d'événements).

Le tableau de synthèse ci-dessous permet à l'entreprise d'identifier l'importance et la priorité à donner à chaque action. Il donne également un ordre de grandeur sur les ressources financières et humaines à mobiliser et sur les impacts de l'action sur la mobilité dans l'entreprise.

	ACTION	PRIORITÉ	COÛT	STAFF	IMPACT
I1	Chemins piétons	!!	€ €	🕒	👍
I2	Itinéraires cyclables	!!	€ €	🕒	👍
I3	Stationnement vélo	!!!	€	🕒 🕒	👍👍
I4	Stationnement automobile	!!	€	🕒 🕒	👍👍
I5	Bornes de recharge électrique	!!	€ €	🕒	👍👍
I6	Accessibilité PMR	!!	€ €	🕒 🕒	👍

Hierarchisation des mesures dans une stratégie de mobilité

Forte	!!!	€ € €	🕒 🕒 🕒	👍👍👍
Moyenne	!!	€ €	🕒 🕒	👍👍
Faible	!	€	🕒	👍

Fiche	Thème	Nom	Lien
12	Itinéraires cyclables	RAVeL	https://ravel.wallonie.be/home.html
12	Itinéraires cyclables	Réseau points-nœuds	https://ravel.wallonie.be/home/itineraires/reseaux-a-points-nœuds.html
13	Stationnement vélo	Guide Pro Velo du stationnement vélo	https://legacy.provelo.org/fr/rd/centre-de-documentation/mettre-en-place-un-bon-parking-velos
13	Stationnement vélo	Guide SPW du stationnement vélo	http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/Centre%20de%20doc/CeMath%C3%A8que/cematheque46.pdf
14	Stationnement automobile	Fairpark	https://www.fairpark.ch/
14	Stationnement automobile	Commuty	https://www.commuty.net/
14	Stationnement automobile	BePark	https://www.bepark.eu/fr/belgique
15	Bornes de recharge pour voitures électriques	Brochure infrastructure de recharge	https://www.agoria.be/fr/Brochure-Infrastructure-de-recharge-comment-preparer-votre-entreprise-a-la-mobilite-electrique?
15	Bornes de recharge pour voitures électriques	Dossier sur la mobilité électrique	https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/reactif-n-86.pdf?ID=47121
16	Accessibilité PMR	CAWAB	https://cawab.be/IMG/pdf/170903_ref-cawab_3cahiers_ensemble_171005_interactif.pdf
16	Accessibilité PMR	Guide des aménagements piétons	http://mobilite.wallonie.be/home/centre-de-documentation/publications-mobilite/guide-des-amenagements-pietons.html
16	Accessibilité PMR	Atingo	https://www.atingo.be/
16	Accessibilité PMR	Plain Pied	http://www.plain-pied.com/

ACTIVATION



A

Activation

EN UN COUP D'ŒIL

La section **ACTIVATION** propose au Mobility Manager toute une série d'actions qui vont permettre aux collaborateurs de l'entreprise de découvrir les alternatives à la voiture individuelle grâce à des dispositifs d'expérimentation et d'incitation. La mise en place de services et d'infrastructures doit être accompagnée de mécanismes d'apprentissage pour activer tout leur potentiel auprès des employés de l'entreprise et lever les freins psychologiques liés à un changement de comportement.



DÉCOUVERTE

A1 - Quiz Mobilité

A2 - Speed dating

A3 - Sécurité routière



EXPÉRIMENTATION

A4 - Visite multimodale

A5 - Test et expérimentation

A6 - Gaming

A7 - Coaching

INCITATION

A8 - Welcome Pack

A9 - Action santé

A10 - Challenge photo

A11 - Rewarding

A12 - Tous vélo-actifs

A1

Activation

QUIZ MOBILITÉ



Outils

- Typeform
- Google Forms
- Quizzyourself
- Drag'n Survey
- La Quizinière
- Wooclap

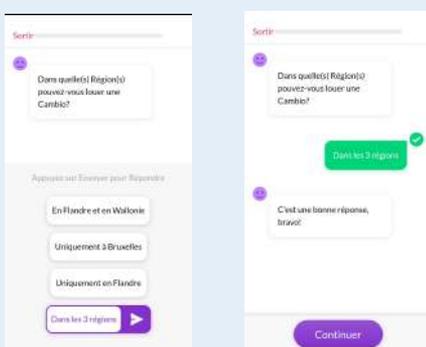
Quiz de la Route

Le Quiz de la Route de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR) offre l'occasion de rafraîchir les connaissances des collaborateurs sur la sécurité routière tout en s'amusant entre collègues.

Exemples de quiz



Source : Tous Vélo-Actifs



Source : Maestromobile (Mobility Passport)

OBJECTIFS

Comment faire passer un message, développer les connaissances des travailleurs sur un thème particulier, tout en conservant l'engagement de l'audience ? Créer un quiz ! Le questionnement mobilise l'attention et la concentration, ce qui fait du quiz une des meilleures façons d'apprendre, tout en s'amusant. De nombreux outils en ligne sont disponibles tant pour PC que pour smartphone.

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Définir la thématique : politique de mobilité, sécurité routière, applications mobiles, etc.
- 2 Trouver un outil adapté (voir ci-contre)
- 3 Choisir un prix pour le(s) vainqueur(s) afin d'augmenter le taux de réponse
- 4 Traiter les résultats du quiz à des fins de communication

SUJETS CLÉS



Tester la popularité des actions de mobilité organisées au sein de votre entreprise



Vérifier les connaissances des travailleurs quant aux services de mobilité offerts par l'entreprise (package mobilité, voitures de pool, vélos à assistance électrique, remboursements des frais, etc.)



Interroger le personnel sur les services de mobilité disponibles autour de l'entreprise



Rappeler des éléments de sécurité routière ou de conduite écologique

SPEED DATING



Témoignage

"En 2017, Belfius a organisé un speed dating au sujet de la digitalisation et des applications mobiles. Lors de cet événement, une attention particulière a été donnée aux applications de mobilité. Pour répondre aux questions de ses employés sur le sujet, Belfius a invité des experts de la mobilité. Au total, ce sont une cinquantaine d'employés qui ont pu bénéficier de conseils personnalisés sur le sujet."

Bernard DEHAYE

**Coordinateur Mobilité,
Environnement et Développement
Durable - Belfius**



Source: Bruxelles Mobilité



Source: Bruxelles Mobilité

CONCEPT

Avec la multiplication des offres de mobilité, il est de plus en plus compliqué d'avoir une vue globale de tous les services disponibles sur le marché. L'entreprise peut jouer un rôle important dans l'information et la communication sur les alternatives à la voiture. Elle peut par exemple organiser une séance d'information en invitant les différents fournisseurs à présenter brièvement leur service sous la forme d'un speed dating. Les travailleurs sont invités à passer aux différents stands et à poser leurs questions en un temps défini (3 à 5 minutes) aux interlocuteurs.

Les acteurs à inviter sont les suivants :

- Opérateurs de transport public
- Services de mobilité partagée
- Développeurs d'applications mobiles
- Vendeurs de vélo et de micromobilité
- Autorités publiques pour parler des projets en cours aux alentours de l'entreprise
- ...

ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Introduction à l'événement par un discours du Mobility Manager ou du directeur de l'entreprise
- 2 Présentation succincte des fournisseurs/services présents
- 3 Speed Dating (changement de stand toutes les 3 à 5 minutes)
- 4 Drink de clôture

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



En chiffres

Nombre d'accidents de la route (2017)

- Belgique : 38.020 (dont 685 tués)
- Wallonie : 10.939 (dont 276 tués)
- Flandre : 23.235 (dont 285 tués)
- Bruxelles : 3.846 (dont 24 tués)



En Wallonie

- Seuls 1/4 des conducteurs respectent les zones 50 km/h
- 1 conducteur sur 10 dépasse de plus de 20 km/h la vitesse autorisée en zone 70 km/h
- 46% des conducteurs étaient en infraction dans les zones 90 km/h



VIAS Angels

VIAS Angels est une animation théâtralisée interactive sur les quatre grands "tueurs" dans la circulation automobile : la vitesse, la distraction, le non-port de la ceinture de sécurité et la conduite sous influence. Cette animation est assurée par deux comédiens professionnels de façon interactive, ludique, captivante et interpellante.

OBJECTIFS

Si le nombre d'accidents a diminué de manière régulière au cours des 15 dernières années en Belgique, la sécurité routière reste une question cruciale surtout pour les entreprises où les travailleurs sont amenés à parcourir de nombreux kilomètres. Afin de réduire le nombre d'accidents du travail, limiter l'absentéisme, mais surtout pour améliorer le bien-être et la sécurité du personnel, il est essentiel de mener des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière.

TYPES DE CAMPAGNES

Institution	Types d'actions
AWSR	L'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière organise notamment des campagnes grand public au sujet de la sécurité routière. Les thématiques sont très variées (vitesse, alcool, distraction, etc.).
VIAS	L'institut VIAS est spécialisé dans la sécurité routière et accompagne les entreprises depuis de nombreuses années sur la thématique. Entre audit, animations (voiture tonneau, BOB, etc.) et formations, VIAS offre un panel très varié d'activités.
Fedemot	Fedemot défend l'usage du deux-roues motorisé comme alternative efficace de mobilité. Dans ce but, elle propose des stages et des formations sur le sujet.



Source : VIAS

VISITE MULTIMODALE



Témoignage

"Nous organisons régulièrement des visites multimodales pour les différents collaborateurs de la Commission européenne à Bruxelles. Ces visites ont beaucoup de succès, car les participants y découvrent concrètement la manière dont la mobilité évolue de même que des astuces pratiques pour se déplacer efficacement avec les nombreuses formules de mobilité partagée."

Benoît LOSSEAU

Mobility Manager - Commission européenne



Source : Maestromobile



Source : Maestromobile

OBJECTIFS

Une visite de terrain est une activité peu onéreuse pour faire découvrir les différentes facettes de la multimodalité et les nombreux services de mobilité partagée qui se déploient dans les villes à un rythme effréné. L'objectif est de permettre aux participants de découvrir par eux-mêmes les services, les véhicules, leur mode de fonctionnement ou simplement leur localisation. Il peut aussi s'agir aussi de faire une visite de l'entreprise et des services qu'elle offre en matière de déplacements.

ÉTAPES À SUIVRE

Lors de la visite, il faut inviter les participants à tester concrètement et en situation réelle des services et des outils tels que les véhicules partagés (voitures, vélos, trottinettes, etc.), les différents calculateurs d'itinéraires ou les réseaux de transport public. Les participants peuvent ainsi apprendre à se repérer et à chercher le meilleur itinéraire pour rejoindre une destination ; ils voient où se trouvent les services proposés par l'entreprise et comment ils fonctionnent.

Même si cette activité présente un réel intérêt pour l'ensemble des travailleurs, elle est particulièrement conseillée pour les nouveaux engagés qui, ainsi, dès leur arrivée, peuvent acquérir de bons réflexes de mobilité.



Viser un groupe réduit (10-15 personnes) pour une visite plus efficace



Prévoir un accompagnateur qui a une réelle maîtrise de l'offre de mobilité



Compter sur une visite de deux heures, éventuellement sur le temps de midi avec mise à disposition d'un repas léger



Permettre aux participants de tester les services par eux-mêmes

A5

Activation

TEST

et expérimentation

Types de véhicules

 Vélo

 Vélo électrique

 Vélo pliable

 Vélo-cargo

 Trottinette électrique

 Gyropode

 Monoroupe

 Scooter électrique

 Moto électrique

 Voiture électrique



Source : #WeAreMobility

OBJECTIFS

Elles sont nombreuses les nouvelles technologies et les nouveaux types d'engins qui enrichissent désormais le secteur de la mobilité. Or, la plupart des collaborateurs ne les ont jamais testées. L'organisation d'un parcours test est une occasion unique d'expérimenter d'autres engins de déplacement dans un cadre sécurisant propice à la découverte.



Découvrir de nouveaux modes de transport



Expérimenter des solutions innovantes



Connaître les bons réflexes grâce à des experts

SERVICES DISPONIBLES

1 #WeAreMobility

[#WeAreMobility](#) (section de la FEBIAC) organise des activités de grande ampleur autour du test d'engins de micro-mobilité en créant des parcours spécifiques.

2 MicroMobility Center et Flywheels

Le [MicroMobility Center](#) et la société [Flywheels](#) organisent des sessions de tests d'engins de micro-mobilité.

3 Mobility Van

Le [Mobility Van](#) opéré par Maestromobile permet de tester directement sur le site de l'entreprise des vélos, trottinettes électriques et autres engins de micro-mobilité, mais également de bénéficier des conseils avisés d'experts sur la multimodalité (test d'apps, quiz, expérience de réalité virtuelle, etc.).



Actions similaires →

S

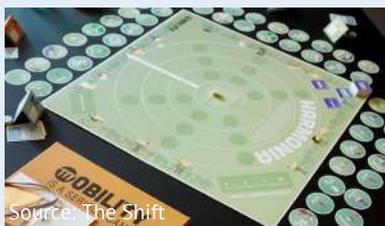
A6

Activation

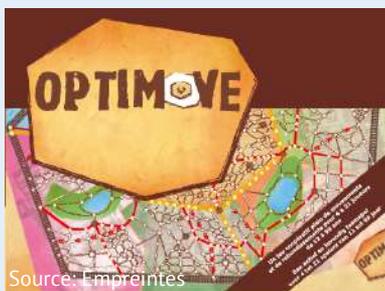
GAMING

Serious game

Un *serious game* est un outil utilisant les nouvelles technologies avec l'intention de faire passer un message de manière attractive. Ce message peut être pédagogique, informatif, publicitaire, communicatif ou à but d'entraînement, tout en ayant l'aspect ludique du jeu vidéo classique ou utilisant la simulation.



Source: The Shift



Source: Empreintes



Source: Maestromobile

CONCEPT

La *gamification* (ou *serious gaming*), c'est le fait d'utiliser des principes liés aux jeux dans des contextes qui n'y sont pas liés directement. Celle-ci est de plus en plus présente dans le monde de l'entreprise parce qu'elle permet d'augmenter le niveau d'engagement des participants. Elle est également utilisée dans le domaine de la mobilité afin de faciliter le passage à l'acte et les changements de comportement. Un jeu est également une bonne occasion de faire travailler des collaborateurs en équipe pour renforcer la cohésion et la solidarité.

EXEMPLES DE JEUX

Mobility is a serious game

Mobility is a serious game est un jeu de plateau développé par la Vrije Universiteit Brussel et CityLab. Le jeu examine comment les personnes, les organisations et les entreprises peuvent trouver des solutions aux problèmes de mobilité actuels tout en s'amusant.

Optimove

Optimove est un jeu de stratégie coopératif qui vise à encourager les participants à se déplacer autrement, de manière ludique et conviviale. Le plateau de jeu représente une ville. Chaque équipe reçoit des objectifs à atteindre en se déplaçant sur le plateau de jeu, mais attention, il ne faut pas dépasser le quota de CO₂.

Maestromobile City Game

Le City Game proposé par Maestromobile est un teambuilding d'une demi-journée qui permet de tester les différentes solutions de mobilité sous la forme d'un grand jeu urbain. Chaque équipe doit rejoindre une dizaine de lieux dans la ville tout en utilisant un maximum de modes de transport différents, en répondant à des quiz et en réalisant différents défis.

A7

Activation

COACHING



Témoignage

"Si le cadre légal ou ma société le permet, je renoncerais volontiers à ma voiture pour un budget mobilité multimodal. La Critical MaaS Experience démontre que les alternatives sont largement suffisantes."

Gregory RENDERS

**Conseiller Corporate Social
Responsibility - Sodexo**



Source : Tous vélo-actifs



Source : Maestromobile

OBJECTIFS

La mise à disposition d'une offre de mobilité alternative en entreprise (vélos, trottinettes, autopartage, etc.) doit être doublée d'un accompagnement spécifique pour activer le potentiel et permettre au personnel de s'appropriier ces modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. En effet, un travailleur changera rarement de mobilité en-dehors d'un changement personnel (déménagement, mariage/divorce, naissance) ou professionnel (nouvel emploi, déménagement de l'entreprise). Un programme de coaching peut accompagner ce changement, aider un travailleur à découvrir de nouvelles manières de se déplacer et in fine à adapter ses comportements de mobilité.

PROGRAMMES EXISTANTS

Formation Vélo-traffic

La [formation Vélo-traffic](#) proposée par Pro Velo a pour but de maîtriser les techniques et acquérir la confiance nécessaire pour rouler à vélo en ville en toute sécurité. Au départ de l'entreprise, cette formation permet également de découvrir les itinéraires cyclables aux alentours. Il existe aussi une formation analogue pour former des coachs capables d'accompagner des débutants. Tous vélo-actifs offre ces formations aux entreprises auxquelles elle apporte son soutien.

Critical MaaS Experience

La [Critical MaaS Experience](#) est un coaching personnalisé pour expérimenter les nouvelles mobilités et changer sa façon de se déplacer. Une quinzaine de participants reçoit un vélo ou une trottinette électrique de même qu'un budget mobilité chargé sur une carte de paiement. Des coachs vont les accompagner pendant 10 jours pour les encourager à tester les différentes solutions de mobilité grâce à des défis lancés via une messagerie instantanée de type WhatsApp.

WELCOME PACK

Welcome Pack développé par la STIB



Source : STIB

CONCEPT

Lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs, il est utile de leur offrir un Welcome Pack Mobilité pour leur permettre de tester les différents moyens d'arriver sur leur lieu de travail et d'effectuer des déplacements professionnels. Beaucoup d'entreprises ont une politique d'accueil bien rodée lorsqu'un nouvel employé arrive. Au cours de la ou des journée(s) d'accueil, le travailleur reçoit énormément d'informations à propos de l'entreprise, mais la mobilité est souvent reléguée au second plan.

La remise de ce pack peut être utilement complétée par l'organisation d'une visite multimodale, voire par un entretien personnalisé avec le Mobility Manager.

CONTENU DU PACK

- 1 Des informations sur les différentes options de mobilité au sein de l'entreprise (voiture de société, railease, abonnement, leasing/prêt vélo, véhicule de pool, etc.)
- 2 Des tickets de transport public
- 3 Une fiche d'accessibilité du/des site(s) et une carte des itinéraires à pied et à vélo
- 4 Des équipements de sécurité (chasuble, casque, lumières, etc.)

A9

Activation

ACTION SANTÉ



Santé

- Un adulte sur 4 manque d'exercice
- Le manque d'exercice physique est considéré comme le 4^e facteur de risque de décès dans le monde (6 %)



Parts modales

- Belgique : 2,3 %
- Wallonie : 2,8 %
- Flandre : 1,7 %
- Bruxelles : 3,5 %



Applications

- Samsung Health
- Santé (iPhone)
- Runtastic
- Strava



Témoignage

"Infrabel a lancé un "World Tour": challenge pendant lequel les employés sont amenés à encoder le nombre de kilomètres parcourus à vélo ou à pied. Des cadeaux récompensent les plus assidus. Les résultats ont été impressionnants avec 524 participants, dont 76 marcheurs."

Corine ATHAS

Conseillère Corporate Social Responsibility - Infrabel

OBJECTIFS

La marche est un mode de déplacement trop peu mis en valeur dans les politiques de mobilité. Elle offre pourtant de nombreux avantages au travailleur et à l'entreprise. L'Organisation mondiale de la Santé recommande à toutes les personnes entre 18 et 64 ans de faire 150 minutes d'activité physique par semaine. La marche contribue donc à une meilleure santé des travailleurs et, comme le vélo, leur permet d'évacuer le stress.

ÉTAPES À SUIVRE

Le meilleur moyen d'inciter les travailleurs à marcher davantage est de leur lancer régulièrement des défis. Ceux-ci peuvent être réalisés collectivement ou individuellement, doivent comporter des objectifs précis (10.000 pas/jour/personne, la première équipe ayant parcouru 30.000 km, etc.) et être dotés de prix. Il est possible d'acheter, de louer des podomètres ou d'informer le personnel sur les applications pour smartphone. Certaines sont même installées par défaut sur leur téléphone !

Même s'il est évident que la marche pourra difficilement être le mode de transport principal de la majorité des travailleurs vu les distances à parcourir, il est utile de la valoriser pour des déplacements en cours de journée.

Il y a toutefois certains obstacles dont il faut tenir compte avant d'encourager la pratique de la marche.

	Accessibilité des sites
	Pas d'indemnité*
	Conditions météorologiques
	Personnes à mobilité réduite

*Possibilité de maintenir l'indemnité domicile-travail à hauteur du montant de l'abonnement social pour les marcheurs. Exonéré jusqu'à 410 €/an pour 2019.

Actions similaires →

I1

I2

S1

S2

A10

Activation

CHALLENGE PHOTO



Vortex challenge

En 2018, Tous vélo-actifs a organisé un concours photo en lien avec la vague de froid. Au total, 134 personnes ont participé et 15 ont reçu un prix.

[#vortexchallenge](#)



Source : Tous vélo-Actifs



Idées de challenge

- Les nouveaux moyens de transport
- Les moyens de transport insolites
- La mobilité pendant vos vacances
- Votre trajet domicile-travail en paysage
- Paysages nocturnes
- En famille ou entre collègues

OBJECTIFS

Soucieux de mobiliser sur une thématique particulière ou d'élargir la communauté Mobilité ? Mettre en place un challenge photo sur la mobilité et les habitudes des employés à cet égard est un excellent moyen d'y arriver. De plus, cette activité répondra à différents objectifs complémentaires :

	Mobiliser/fidéliser de manière simple votre communauté
	Développer une banque d'images pour la communication de l'entreprise
	Communiquer sur un sujet ou un mode de transport en particulier

ÉTAPES À SUIVRE

	Définition d'un thème et d'un timing
	Définition des règles et des conditions
	Définition d'un budget et de prix à remettre
	Préparation d'une communication pour inciter les travailleurs à participer
	Pendant le concours : suivi et relances régulières
	En fin de concours : désignation du vainqueur, remise des prix & communication sur les résultats



Source : Tous vélo-actifs, challenge "Brillez de Mille feux"

Actions similaires →

C



31 %

Les entreprises qui développent des programmes de rewarding ambitieux ont un taux de roulement volontaire inférieur de 31 %.



Source : Fietsersbond



Source : Tous vélo-actifs

MOBILITY PASSPORT

Mobility Passport est un défi ludique conçu pour les entreprises et les particuliers afin de les aider à se déplacer plus efficacement en ville.



Source : Maestromobile

OBJECTIFS

Il est prouvé que les mesures coercitives de type "bâton" (suppression d'avantages comme la voiture de société ou les places de stationnement, etc.) ne sont pas nécessairement plus efficaces que les mesures incitatives de type "carotte". C'est dans cette catégorie que figurent les actions de *Rewarding* qui permettent à l'entreprise de récompenser les personnes qui essaient de se dépasser pour atteindre un objectif. La récompense peut être individuelle ou collective.

Bike to Work

L'action Bike to Work soutient les entreprises qui souhaitent inciter leurs travailleurs à utiliser le vélo pour leurs déplacements domicile-travail. Elle permet aux participants de gagner des points et de les échanger contre toutes sortes d'avantages. Deux défis inter-entreprises sont également organisés, à savoir le Winter Trophy et le Summer Challenge.

Le Challenge vélo

Organisé chaque année dans le cadre de l'opération Tous vélo-actifs durant la Semaine de la Mobilité, Le Challenge vélo invite les travailleurs à encoder leurs kilomètres effectués à vélo. Chaque jour des participants sont récompensés et à la fin de la semaine, c'est l'entreprise la plus active qui reçoit un prix. Lors de la Semaine de la Mobilité 2018, les 730 participants ont parcouru collectivement un total de 58.423 kilomètres.

Mobility Passport

Mobility Passport est un programme organisé par Maestromobile qui permet au participant d'engranger des points en s'instruisant sur la mobilité et en testant de nouveaux services de mobilité pendant quelques semaines. Le participant grimpe ainsi les échelons de maîtrise dans différentes thématiques (voitures partagées, vélos partagés, etc.). Les meilleurs participants sont ensuite récompensés.

A12

Activation

TOUS VÉLO-ACTIFS



2

Tous vélo-actifs se décline en 2 formules :

- **Premium** : un accompagnement sur le long terme pour de gros employeurs (> 100 travailleurs)
- **Start** : une aide au démarrage d'une politique vélo au sein des PME



30

C'est le nombre d'entités bénéficiant de l'accompagnement *Premium*.



23

C'est le nombre de labels vélo-actifs octroyés par la Wallonie en 2018.



Témoignage

"L'engagement d'Ethias dans Tous vélo-actifs et l'octroi du label ont été déterminants pour passer d'une démarche mobilité embryonnaire à une véritable politique en la matière, d'abord au siège régional wallon, mais maintenant aussi en Flandre et dans l'ensemble de nos succursales. En 6 ans, nous avons quintuplé le nombre de nos cyclistes."

Fabienne VERLAINE

**Coordinatrice mobilité douce et
Responsable adjointe RSE - Ethias**

CONCEPT

Initiée et financée par la Wallonie, Tous vélo-actifs est une opération menée par l'Union Wallonne des Entreprises. Elle a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail au sein des entreprises qui se lancent dans le programme et peuvent alors bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour mettre en place une politique vélo.

OBJECTIFS

L'opération Tous vélo-actifs se construit sur la base d'un partenariat fort avec des entités pilotes volontaires. Son objectif est d'augmenter, dans ces structures (entreprises, institutions, administrations, hôpitaux, universités), le nombre de travailleurs utilisant le vélo. L'opération vise à initier un mouvement qui, partant de quelques entités, est appelé à s'étendre au fil des années pour créer une véritable culture d'entreprise en faveur des deux-roues.

SERVICES DISPONIBLES

	Outils	Description
	Audit	Tous vélo-actifs réalise un audit de la politique vélo de l'entreprise (infrastructures existantes, habitudes, etc.).
	Plan d'action	L'audit est suivi par la rédaction d'un plan d'action à court, moyen et long termes.
	Formations et ateliers	Tous vélo-actifs permet aux travailleurs des entreprises suivies de bénéficier de formations liées à l'usage du vélo, de check-up vélo et de séance de sensibilisation.
	Workshops thématiques	Les workshops s'adressent aux personnes en charge de la mobilité et/ou du suivi de Tous vélo-actifs dans les entreprises. Ils les informent, exposent des bonnes pratiques et leur font bénéficier de retours d'expériences intéressants.
	Label vélo-actif	La Wallonie octroie chaque année un label aux différentes entreprises, en fonction de plusieurs critères (infrastructures, formations, nombre de cyclistes, etc.) pour reconnaître les efforts accomplis et baliser la suite du projet.

Actions similaires →

S1

I2

I3

G9

SYNTHÈSE

Le tableau de synthèse ci-dessous permet à l'entreprise d'identifier l'importance et la priorité à donner à chaque action. Il donne également un ordre de grandeur sur les ressources financières et humaines à mobiliser et sur les impacts de l'action sur la mobilité dans l'entreprise.

	ACTION	PRIORITÉ	COÛT	STAFF	IMPACT
A1	Quiz mobilité	!!	€ €	🕒	👍
A2	Speed dating	!!!	€	🕒🕒	👍👍
A3	Sécurité routière	!!!	€	🕒	👍👍👍
A4	Visite multimodale	!!!	€	🕒🕒	👍👍👍
A5	Parcours test	!!	€ €	🕒	👍👍
A6	Gaming	!!	€ €	🕒🕒	👍👍
A7	Coaching	!!!	€ €	🕒	👍👍👍
A8	Welcome Pack	!!!	€ €	🕒🕒	👍👍👍
A9	Marche	!!	€	🕒🕒	👍👍
A10	Challenge photo	!!	€ €	🕒🕒	👍👍
A11	Rewarding	!!!	€ €	🕒	👍👍👍
A12	Tous vélo-actifs	!!!	€	🕒🕒	👍👍👍

Hierarchisation des mesures dans une stratégie de mobilité

Forte	!!!	€ € €	🕒🕒🕒	👍👍👍
Moyenne	!!	€ €	🕒🕒	👍👍
Faible	!	€	🕒	👍

WEBOGRAPHIE

Fiche	Thème	Nom	Lien
A1	Quiz mobilité	Typeform	https://www.typeform.com/
A1	Quiz mobilité	Google Forms	https://www.google.com/intl/fr_be/forms/about/
A1	Quiz mobilité	Quizzyourself	https://quizzyourself.com/
A1	Quiz mobilité	Drag'n survey	https://www.dragnsurvey.com/
A1	Quiz mobilité	La Quizinière	https://test.quiziniere.com/
A1	Quiz mobilité	Quiz code la route	https://www.quizdelaroute.be/
A5	Parcours test	WeAreMobility	https://wearemobility.be/
A5	Parcours test	Micromobility Center	https://www.mobilitycentervdb.com/micro-mobilite/
A5	Parcours test	Mobility Van	https://www.maestromobile.eu/mobility-van
A6	Gaming	Mobility is a serious game	https://theshift.be/fr/inspiration/serious-game-helpt-mensen-samenwerken-rond-mobiliteit
A6	Gaming	Optimove	http://mobilite.wallonie.be/home/outils/outils-pedagogiques/optimove.html
A6	Gaming	City Game	https://www.maestromobile.eu/city-game
A7	Coaching	Formation vélo trafic	https://www.veloactif.be/index.php/nos-outils-et-services-aux-entreprises/des-formations/velo-traffic/
A7	Coaching	Critical MaaS Experience	https://www.maestromobile.eu/critical-maas
A10	Challenge photo	#Vortex challenge	https://www.veloactif.be/index.php/2018/03/13/vortex-challenge-les-gagnants/
A11	Rewarding	Bike to work	https://www.biketowork.be/fr
A11	Rewarding	Le challenge vélo	https://www.veloactif.be/index.php/2018/08/28/participez-au-challenge-a-velo/
A11	Rewarding	Mobility Passport	https://www.maestromobile.eu/mobility-passport